

Marion Eriksson

Rapport de stage

Master 2 Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité

**DIAGNOSTIC SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DES ROSELIÈRES
DE VENDRES ET DU CHARNIER-SCAMANDRE POUR LA MISE
EN OEUVRE D'UN JEU DE RÔLE DANS UNE APPROCHE DE
MEDIATION TERRITORIALE**



Stage effectué au CEFE CNRS, 1919 route de Mendès 34290 Montpellier

Février à Août 2006, soutenance en Septembre 2006

Maître de Stage : Mr Raphaël Mathevet

REMERCIEMENTS

Au terme de ce stage, je tiens à remercier mon maître de stage, Mr Mathevet, pour le temps qu'il m'a accordé, sa patience, et tous les conseils qu'il m'a prodigué.

Je remercie également toutes les personnes qui ont pris le temps de m'aider dans la recherche d'informations : Mr Cazin, Mr Ruffray, Mr Arnassant et Mme Mundler.

Je remercie toutes les personnes interviewées de m'avoir reçue.

Je remercie les relecteurs multiples.

Je remercie Mr Arnaud Martin pour l'aide qu'il m'a fourni lors une journée particulièrement désagréable.

Et bien évidemment toutes les personnes auxquelles je tiens pour avoir été présents tout le long de ce stage.

A Asselin

SOMMAIRE

1	Introduction	1
1.1	Contexte de l'étude	1
1.1.1	La roselière et son butor	1
1.1.2	Le jeu de rôle ButorStar	2
1.1.3	Le projet et les sites étudiés	3
1.2	Problématique et objectifs de l'étude	5
1.3	Programme et réalisations	5
2	Matériel et méthodes	6
2.1	Choix des modèles d'étude	6
2.2	Réalisation du cadre d'analyse pour le diagnostic socio-environnemental	7
2.3	Diagnostic socio-environnemental : le recueil d'information	7
2.3.1	L'étude de documents	7
2.3.2	Les entretiens semi-directifs	7
2.4	Synthèse des données : l'état des lieux	9
3	Résultats	10
3.1	Bilan environnemental	10
3.2	Synthèse des jeux d'acteurs	11
3.2.1	Le regard des acteurs sur les autres acteurs	11
3.2.2	Le regard des acteurs sur le territoire.	12
3.2.3	Rapports sociaux et pouvoir de décision	13
3.2.4	Configuration actuelle de la concertation multi-acteurs	15
3.2.5	Les noeuds de réseaux sociaux	16
4	Discussion : éléments pour lamise en oeuvre du jeu de rôle	17
4.1	Possibilité de la réalisation	17
4.2	Les objectifs de la mise en oeuvre de l'outil pour chaque terrain	17
4.3	Légitimité des structures présentes	18
4.4	Le choix des acteurs et le mode d'invitation.	18
4.5	Les attentes en ce qui concerne son effet sur les logiques d'acteurs	19
5	Conclusion	20

1 Introduction

1.1 Contexte de l'étude

Les zones humides méditerranéennes sont façonnées par les activités humaines depuis des temps séculaires. Longtemps considérées comme insalubres, beaucoup ont été drainées pour une mise en valeur agricole, urbaine ou industrielle. Cependant, support d'une diversité biologique remarquable, les écosystèmes aquatiques sont désormais l'objet d'une protection réglementaire au niveau national et international (Barnaud, 1998). Les roselières, groupement végétal dominé par le roseau commun (*Phragmites australis*) constituent des zones humides de grand intérêt patrimonial. Elles structurent le paysage et remplissent différentes fonctions dans le cycle de l'eau (épuration, régulation des crues). Elles protègent les berges des canaux et des plans d'eau de l'érosion et sont un habitat pour de nombreuses espèces animales à des étapes clés de leur cycle de vie (reproduction, hivernage). Certaines espèces d'oiseaux, aujourd'hui menacées et rares, leur sont inféodées. Elles sont également le lieu d'activités traditionnelles comme la fauche du roseau, la chasse, la pêche ou le pâturage. Elles constituent ainsi un véritable patrimoine naturel et culturel (Mathevet, 2004). Ce multi-usage des roselières engendre une dynamique spatiale des milieux, une transformation du paysage et de la biodiversité sous l'effet des aménagements, des prélèvements et des choix de gestion des niveaux d'eau saisonniers. La plupart des roselières sont situées en dehors des espaces naturels protégés par acquisition foncière ou par le statut de réserve naturelle. La multiplicité des usages et des conflits, pour l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, constitue alors le point critique de toute stratégie de conservation de leur biodiversité (Mathevet et al., 2003).

1.1.1 La roselière et son butor

La roselière supporte différents stress : des inondations prolongées, des taux de sels élevés ainsi que la fauche. La combinaison de ces stress peut cependant conduire à sa dégradation (Mathevet & Mauchamp, 2001). Pour que le groupement végétal se maintienne en région méditerranéenne, il est nécessaire qu'il y ait un changement régulier d'eau douce, pour limiter l'eutrophisation et les remontés salines des nappes aquifères. Le niveau de l'eau doit être suffisant au printemps pour permettre l'installation des oiseaux qui y nichent. Les assèchements, qui découlent des étés chauds et secs typiques du climat méditerranéen, favorisent l'oxygénation du sol, la minéralisation de la matière organique et la stabilité de la



Photo 1 : Roselière du Charnier Scamandre en hiver (photo : R. Mathevet)



Photo 2 : Butor étoilé (photo S. Deschanol)

formation (Poulin et al., 2006). Cependant, l'étude des usages et des pratiques de gestion a mis en évidence un processus de spécialisation de l'espace destiné à une activité économique dominante à travers la réalisation d'aménagements hydrauliques (Mathevet, 2004). Ces derniers ont généralement pour objectif d'augmenter la production de la ressource naturelle exploitée (fourrage, roseau, gibier, poisson) sur les parcelles considérées. La gestion de l'eau, auparavant collective et garante d'un fonctionnement global satisfaisant pour la roselière, s'est individualisée et souffre d'une absence de coordination. Ce processus entraîne une fragmentation des habitats et fragilise le statut de conservation de certaines espèces comme le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*, héron paludicole¹). Dans ce contexte un programme européen Life Nature « Restauration et gestion des habitats du Butor étoilé en France » a été mis en place. De 2001 à 2006, six zones humides françaises en Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) ont été impliquées afin de définir et mettre en place un plan d'action en faveur de cette espèce confrontée à un déclin sensible en Europe.

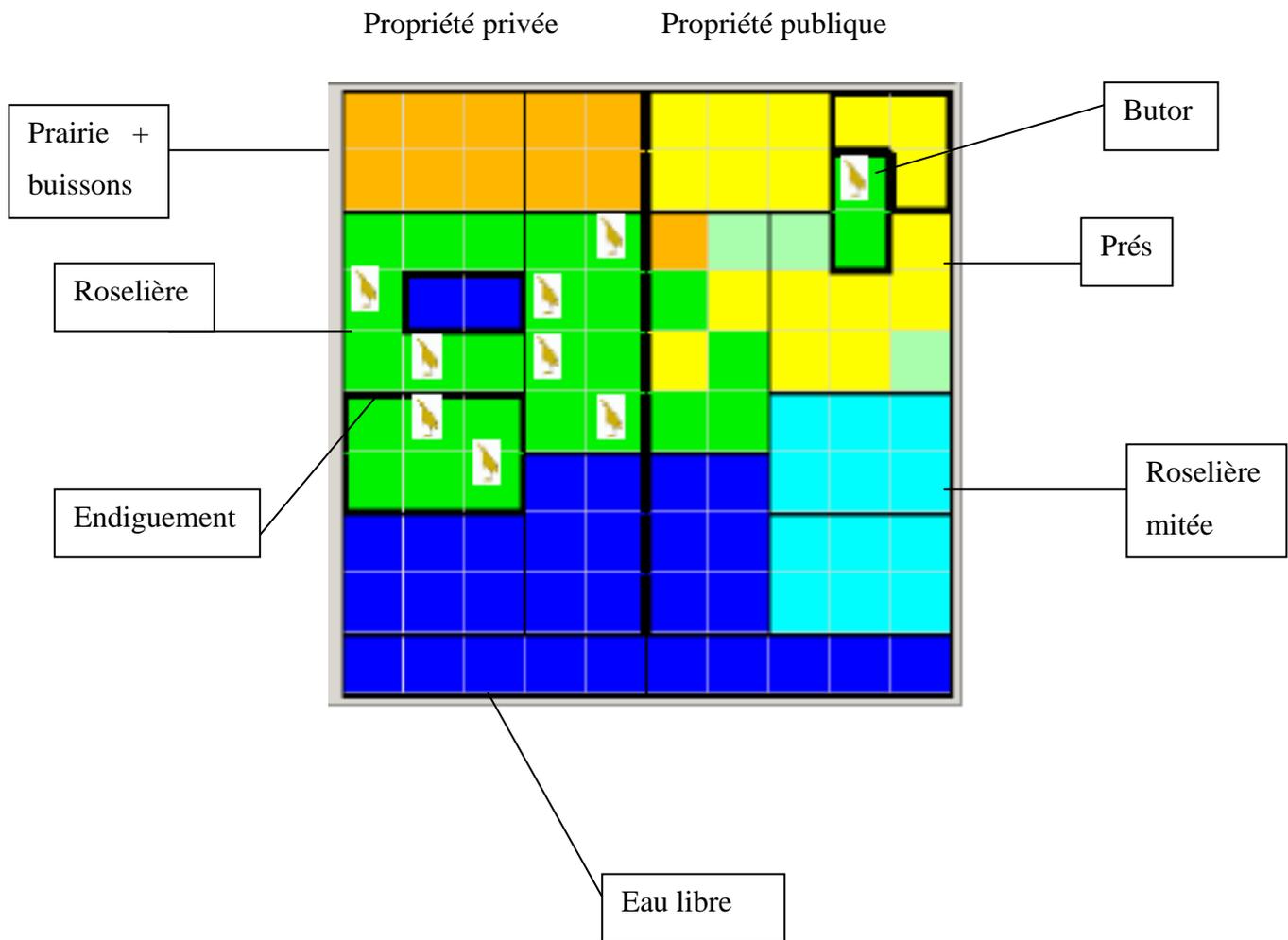
Le Butor étoilé niche principalement sur le littoral méditerranéen (Camargue et étangs languedociens) et, face aux conflits d'usages et à l'intensification des modes d'exploitation des roselières, un volet sensibilisation du grand public, des scolaires, des étudiants et des usagers a été mis en place pour compléter le renforcement des connaissances sur la biologie et l'écologie de l'oiseau.

1.1.2 Le jeu de rôle ButorStar

Ce jeu de rôle appelé ButorStar a été conçu dans le cadre du volet pédagogique du Life Nature, par une équipe interdisciplinaire de la Station biologique de la Tour du Valat pour sensibiliser les étudiants à la conservation de l'avifaune et à l'usage rationnel des roselières. Il est également destiné à fournir le support d'une réflexion collective aux usagers pour une gestion durable de leur roselière (Mathevet et al., 2006). Les objectifs sont de favoriser progressivement, à travers une mise en situation, la prise de conscience : (1) des interdépendances biologiques et hydrologiques et de leurs dynamiques à différentes échelles spatio-temporelles, (2) des aspects technico-économiques et socioculturels des différents usages des roselières, (3) de l'intérêt et des limites de la concertation et de la négociation pour la gestion des espaces naturels non protégés par des mesures réglementaires. (Annexe 1 :

¹ Paludicole : adjectif désignant les espèces qui habitent les marais, les terrains marécageux.

Figure 1 : Le plateau de jeu du rôle naturaliste



Négociation, concertation ou médiation : quelques définitions) Un modèle multi-agents, développé sur la plateforme CORMAS, permet de simuler les effets à court et long terme de la gestion d'une roselière résultant des décisions prises par des éleveurs, récoltants de roseau, pêcheurs, chasseurs et naturalistes. Ce modèle repose sur une représentation spatiale d'une zone humide archétypale, constituée d'un paysage virtuel divisé en deux propriétés, l'une privée, l'autre communale, toutes deux interdépendantes d'un point de vue hydrologique. Chaque propriété est divisée en huit unités de gestion. Celles-ci peuvent être endiguées par les joueurs (2 à 12) s'ils souhaitent s'affranchir des contraintes hydrauliques du voisinage. Cinq profils saisonniers de gestion de l'eau sont proposés aux joueurs, plusieurs étant plus particulièrement adaptés à un usage de la zone humide. Les décisions d'utilisation du sol et de gestion de l'eau sont prises par les joueurs au niveau de la zone humide, de la propriété et des unités de gestion. Ces décisions sont le résultat d'une négociation entre les joueurs. Elles sont intégrées dans le modèle par le maître de jeu. Leurs effets sur les gains des joueurs, l'occupation du sol (par exemple passage de la roselière à la prairie, la forêt ou l'eau libre), sur la présence et la distribution spatiale de la faune sont simulés par l'ordinateur. Après une séance de jeu de quelques heures, un débriefing permet aux participants de revenir et réfléchir sur leurs actions, leurs conséquences sociales, économiques et écologiques. La réflexion collective est ensuite rapprochée des éléments théoriques et des grands enjeux du monde réel (développement durable, gestion de l'eau etc.). Une quarantaine de tests ont eu lieu avec différents publics : étudiants (BTS, Masters et écoles d'ingénieur), chefs de projets de conservation de la nature, scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels protégés. Un premier test avec des usagers a été effectué en mai 2006 sur l'étang de Vendres.

1.1.3 Le projet et les sites étudiés

Dans ce contexte, ce stage s'intègre dans un projet de recherche financé par le programme fédérateur « Agriculture et Développement Durable » (ADD), qui est un programme inter-organismes de recherche et de recherche-développement qui vise à renouveler et élargir la manière d'appréhender les activités agricoles à partir des enjeux du développement durable. Le projet ADD-COMMOD « la modélisation d'accompagnement : une pratique de recherche en appui au développement durable (2005-08) » rassemble ainsi des chercheurs de huit équipes de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), le CIRAD (Centre de coopération International de Recherche Agronomique pour le Développement), CEMAGREF (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement) et du

Rapport de stage de Master 2 IEGB Marion Eriksson 2006

Les roselières méditerranéennes, Tour du Valat / Réseau du Rozo

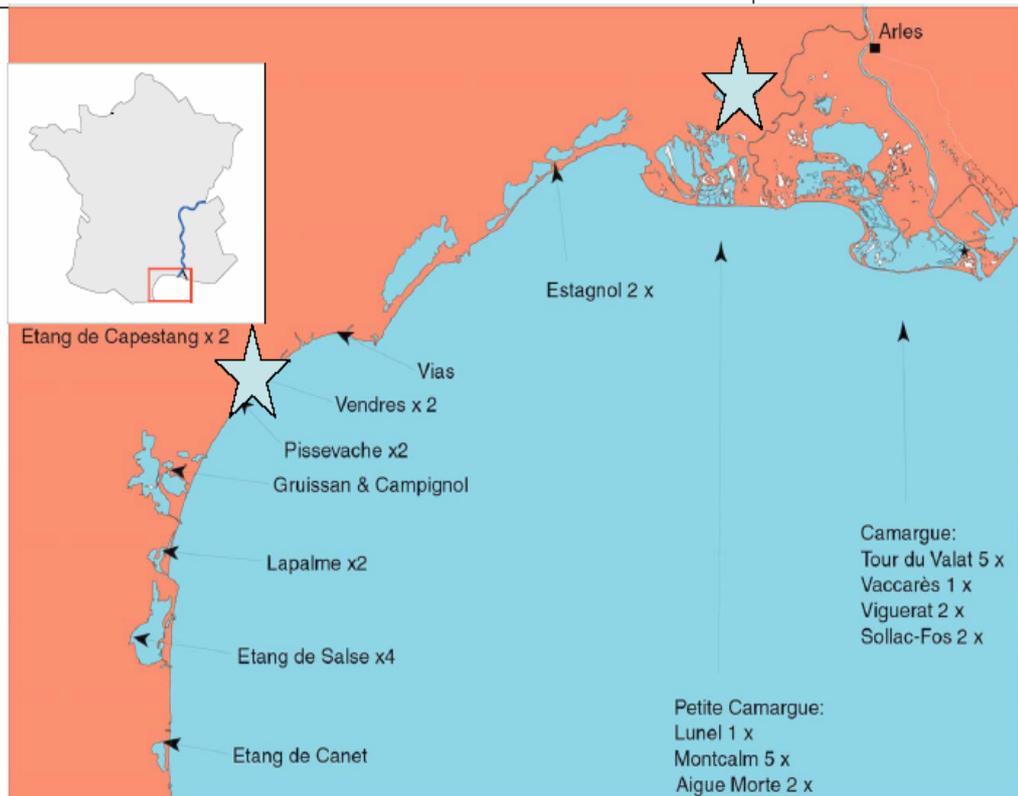


Figure 2 : Localisation des sites d'études.

CEFE CNRS (Centre d'Ecologie Fonctionnel et Evolutif Centre National de Recherche Scientifique). Une décennie d'expériences sur des terrains variés et portant sur des questions relevant du domaine de la gestion des ressources renouvelables, ont amené ces chercheurs à construire et formaliser une démarche : la modélisation d'accompagnement, proposant de nouvelles méthodes et outils pour aborder les systèmes complexes en situation d'incertitude, que ce soit pour des objectifs de recherche ou d'appui à la décision collective (ComMod, 2005). Cette démarche « ComMod » permet l'adoption d'une posture interdisciplinaire dans laquelle l'interaction étroite et répétée avec les acteurs concernés est un moyen de travailler sur des systèmes complexes et en situation d'incertitude. Un retour permanent vers les acteurs permet de confronter la compréhension du système par le chercheur ou les parties prenantes ou de travailler sur l'acceptation des représentations mobilisées (Site Internet de l'Agence Nationale de la Recherche). L'un des volets du projet est la mise en place du jeu de rôle ButorStar, outil de simulation pour l'aide à la réflexion collective dans deux roselières du sud de la France. Ce projet est cofinancé, dans le cadre du programme « Médiation environnementale », par la Fondation de France qui travaille avec les mêmes partenaires : le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (C.E.N.L.R.), le Syndicat Mixte Basse Vallée de l'Aude (S.M.B.V.A.) et le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Petite Camargue Gardoise (S.M.P.G.C.G.). Le budget total alloué à ces deux expérimentations est de l'ordre de 14000 euros sur 3 ans. Ce budget est principalement destiné à couvrir les charges de fonctionnement (déplacements, matériel informatique, location de salle, apéritifs) et les indemnités de trois stagiaires. Il inclut très partiellement le temps d'un chargé de mission mis à disposition par chaque structure partenaire, d'un chercheur du C.N.R.S. et d'un chercheur de la Station biologique de la Tour du Valat.

Le projet est mis en œuvre dans deux sites, déjà impliqués dans le projet Life Nature sur le Butor étoilé (terminé en mars 2006), dont les roselières, objets de multiples usages, se dégradent suite à une gestion de l'eau inappropriée. Il s'agit de l'étang de Vendres et de l'écocomplexe Charnier Scamandre. L'étang de Vendres est situé dans la région Languedoc-Roussillon, à la limite des départements de l'Hérault et de l'Aude. Il fait partie de la plaine d'inondation du fleuve Aude, zone d'expansion des crues dénommée basse plaine de l'Aude. C'est une cuvette d'une superficie de 1800 ha située en rive gauche de l'Aude et à proximité de son embouchure. Sa roselière couvre aujourd'hui plusieurs centaines d'hectares (S.M.B.V.A., 2002). L'écocomplexe de Charnier-Scamandre est situé également dans la région Languedoc-Roussillon mais dans le département du Gard. Il fait partie du secteur occidental du grand delta du Rhône, appelé Petite Camargue gardoise, délimitée à l'ouest et

au nord par le canal du Rhône à Sète, la mer au sud et le Petit Rhône à l'est. Composé de trois étangs (Charnier, Grey et Scamandre) et de vastes marais, c'est l'une des roselières les plus étendues de France avec 2240 ha de roseaux et 1270 ha d'étangs saumâtres (Isenmann P. *et al.*, 2004).

1.2 Problématique et objectifs de l'étude

La mise en œuvre du jeu de rôle avec les usagers d'un territoire a pour objectif général de mettre en place un processus d'interaction, entre scientifiques et acteurs locaux, pour mieux intégrer et articuler les savoirs scientifiques et empiriques. Les connaissances peuvent concerner les dynamiques naturelles et les dynamiques sociales ou leurs interactions. La confrontation des points de vue des acteurs et des scientifiques sont sensées conduire les participants à une prise de conscience de la diversité des points de vue de chacun, à les partager, les enrichir, les remettre en cause et à les discuter au cours d'échanges collectifs à partir desquels une représentation partagée peut émerger.

Dans le cas de la mise en œuvre de l'approche dans nos deux sites, il s'agit de vérifier que la mise en place de séances de jeu de rôle avec les usagers peut favoriser ou redynamiser la concertation multi-acteurs en élargissant la vision des participants, en affinant leur compréhension du territoire et des interdépendances qui lui sont propres. Les deux sites sont déjà l'objet d'une démarche « plan de gestion concertée ». La mise en place du jeu de rôle n'a pas pour objectif de créer un nouveau forum de concertation mais de faciliter et accroître la durabilité du processus.

L'objectif du stage est alors de définir une méthode de diagnostic socio-environnemental et de l'appliquer aux deux sites d'étude. Cela doit permettre de préciser :

- la situation territoriale (état et dynamique des ressources naturelles, usages, réglementation, etc.) ;
- le contexte social initial (parties prenantes, relations de pouvoir, processus décisionnels, perceptions des enjeux et connaissances, etc.) ;
- les enjeux environnementaux, techniques, sociaux et économiques ;
- le contexte d'intervention de la démarche (position sociale des partenaires) ;
- les objectifs et choix méthodologiques de la mise en œuvre de la démarche (objectifs spécifiques, déroulement, acteurs associés, supports etc.).

1.3 Programme et réalisation

Les mois de février et mars ont été consacrés au travail bibliographique sur l'écologie des roselières, les plans de gestion des sites d'étude, les méthodologies de diagnostic territorial, les logiques d'acteurs et les méthodes de recueil d'information. Cela nous a permis de réaliser une méthodologie adaptée pour un diagnostic socio-environnemental de nos deux sites. La participation à deux formations sur les entretiens semi-directifs et sur l'usage du jeu de rôle ButorStar a permis également d'affiner les connaissances de ces deux techniques. Une grille d'entretien a été élaborée, testée et amendée. Les entretiens ont eu lieu d'avril à mai sur l'étang de Vendres et de mai à juin sur l'écocomplexe Charnier-Scamandre. Le diagnostic socio-environnemental de l'étang de Vendres a été rédigé pendant la période d'interview du deuxième terrain, celui de l'écocomplexe Charnier Scamandre a été terminé fin juillet. Un premier test du jeu de rôle a été réalisé à Vendres en mai, avec par la suite, une campagne d'entretiens par questionnaire téléphonique auprès des acteurs qui y ont participé. L'expérience sur Vendres devrait être renouvelée au second semestre 2006. L'approche devrait également être mise en œuvre sur le site du Charnier-Scamandre d'ici fin 2006.

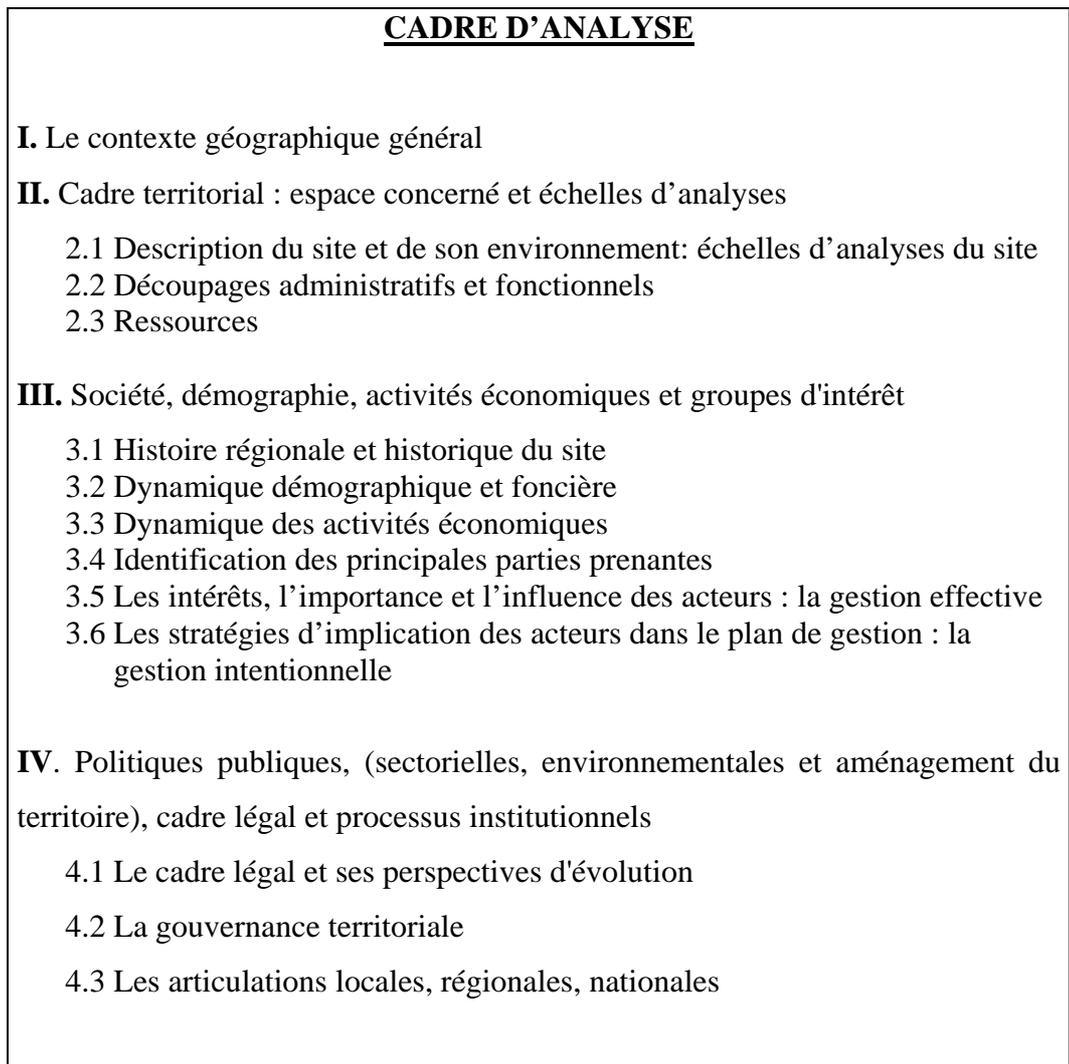
2 Matériel et méthodes

2.1 Choix des modèles d'étude

Les deux sites étudiés sont l'étang de Vendres (roselière de moins de 1000 ha), proche de l'embouchure de l'Aude aux confins des départements de l'Aude et de l'Hérault, et l'écocomplexe Charnier-Scamandre (roselière de 2240 ha) situé en Petite Camargue gardoise. Les deux sites d'études présentent l'intérêt :

- d'être composés d'une vaste roselière dégradée mais à forte valeur patrimoniale ;
- de disposer d'une structure foncière mixte comparable (grande propriété privée) ;
- d'être l'objet de multiples usages de même nature (chasse au gibier d'eau, pêche, pâturage, fauche du roseau, découverte nature) ;
- d'avoir été des sites ateliers du programme européen Life Nature sur le Butor étoilé. Ce qui a contribué à mettre les partenaires en réseau et a permis d'acquérir de la connaissance sur le fonctionnement écologique et social des deux sites;
- d'être le territoire d'une structure collective de gestion (syndicat mixte) ;
- de disposer d'un plan de gestion concertée et d'être l'objet d'une concertation pour la mise en œuvre de Natura 2000

Figure 3 : Le cadre d'analyse



2.2 Réalisation du cadre d'analyse pour le diagnostic socio-environnemental

Une étude bibliographique a permis de dégager les points importants à rechercher pour caractériser l'état écologique du milieu, les logiques d'acteurs² et l'environnement socio-économique. Un cadre d'analyse a été élaboré ainsi qu'une liste de questions spécifiques à chaque thématique (Figure 3 et Annexe 2). Il s'appuie notamment, d'une part sur le diagnostic de la gestion effective et la 'check liste' sur les logiques d'acteurs de Mermet (1992) et d'autre part, sur le guide méthodologique « Des Outils et des Hommes pour la Gestion Intégrée des Zones Costières (GIZC) » de Henocque et Denis (2001) pour les tâches nécessaires aux conditions d'initialisations du processus de GIZC et de sa faisabilité pour aboutir au bilan socio-environnemental. Il intègre également les éléments méthodologiques des plans de gestion intégrée des deux sites.

2.3 Diagnostic socio-environnemental : le recueil d'information

Après avoir défini dans le cadre d'analyse quelles informations étaient à rechercher, nous avons utilisé différents outils et méthode de recueil d'information.

2.3.1 L'étude de documents

La littérature grise nous a été fournie par les gestionnaires (plans de gestion, études sur le site du butor et le fonctionnement des roselières, activités pastorales) mais également par les usagers (calendrier de gestion hydraulique...). Des recherches sur Internet ont permis d'accéder également à certains documents (relatifs à Natura 2000 notamment).

2.3.2 Les entretiens semi-directifs

Nous avons opté pour une approche par entretien avec les usagers. Cette méthode a été choisie car les informations recueillies par ce biais permettent d'analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux actions et processus auxquels ils participent (Blanchet, 1997). Les entretiens semi-directifs sont couramment utilisés aujourd'hui dans les études sociologiques et de géographie humaine. A mi-chemin entre l'entretien directif (type questionnaire) et l'entretien ouvert (utilisé pour les récits de vie), l'entretien semi-directif repose sur un « guide d'entretien » où les grandes thématiques que l'on souhaite aborder sont déclinées sous la forme de mots-clés ou de questions. Le guide d'entretien sert de point de

² Logique d'acteur : l'univers de la décision d'une partie prenante (rapports sociaux, les enjeux technico-économiques, juridiques et environnementaux) (Mermet L., 1992)

repère à l'interviewer, ses interventions ne sont pas prévues à l'avance. Les avantages de ce type d'entretien sont multiples car:

- les informations recueillies reflètent mieux les représentations que dans un entretien dirigé, puisque la personne interviewée a davantage de liberté dans la façon de s'exprimer ;
- la question ou la relance ne provoque pas une réponse simple mais relève du discours déjà socialement construit et dont l'étude des nuances dans l'appropriation et la formulation permet de mieux saisir les représentations sociales des enjeux et rapports sociaux ;
- les informations que l'on souhaite recueillir le sont dans un temps beaucoup plus court que dans un entretien libre. (De Ketele & Roegiers, 1996).

Un guide d'entretien a été établi après un exercice de définition des thématiques et mots clés (Annexe 3). Il est destiné à faire parler les informateurs autour de notre sujet, mettre en place une conversation la plus riche possible autour du thème. Ce guide d'entretien a été testé et remanié suite à trois entretiens exploratoires auprès des acteurs locaux, réalisés en présence du maître de stage.

La validité des résultats de l'analyse de contenu dépend de la qualité de l'échantillonnage. Face à la complexité et à la richesse de la problématique, l'histoire même des individus est explicative et elle est plus importante que les critères classiques d'âge ou de profession. Notre démarche se veut qualitative mais nous souhaitons dépasser le simple recueil d'opinion aussi les individus ont été sélectionnés en fonction de leur rôle dans la gestion des roselières, la compréhension des représentations et des pratiques de gestion étant au cœur de notre travail. Nous avons donc sélectionné au moins un représentant de chaque catégorie économique dans le domaine privé et public, les gestionnaires des espaces en charge des plans de gestion, les élus concernés et parfois des acteurs extérieurs à la zone mais qui en dépendent d'une façon ou d'une autre. Les deux sites étudiés présentent l'avantage de mobiliser relativement peu de protagonistes, aussi avec 20 entretiens sur l'étang de Vendre et 23 sur l'éco-complexe Charnier-Scamandre nous avons finalement interrogés la plupart des acteurs locaux. La durée moyenne des entretiens était d'une heure et demie. Les entretiens ont été enregistrés afin de compléter la prise de notes au fil du discours. Des fiches ont ensuite été rédigées pour chacun des entretiens à partir des notes et des enregistrements. Les entretiens se sont effectués le plus souvent chez les interviewés, mais parfois également sur leur lieu de travail. Des consignes introductives et conclusives ont été rédigées et utilisées pour clarifier le « contrat de

communication oral » entre l'enquêté et l'enquêteur, s'assurer de bien expliquer le sujet de la recherche, le choix de l'interviewé et les détails de l'entretien (Blanchet, 1997).

L'observation a été également associée à la technique de l'entretien semi-directif. Elle a été systématique sur le terrain lorsqu'il s'agissait de chercher quelque chose de particulier (ouverture d'une martelière, présence de jussies, état de la roselière sur une parcelle, etc.) et non systématique pour les détails, un comportement, une réaction durant l'interview (De Ketele & Roegiers, 1996).

2.4 Synthèse des données : l'état des lieux

Un rapport de diagnostic socio-environnemental a été rédigé pour chaque site. Pour la restitution des résultats, l'anonymat des sources de chaque information a été respecté en accord avec le contrat moral passé avec chaque interviewé.

Les résultats présentés ci-après constituent une synthèse des deux rapports détaillés, réalisés pour chacun des sites (Eriksson, 2006a et 2006b). Nous présentons le bilan environnemental, les principales caractéristiques des sites, les enjeux et problèmes constatés. Nous focalisons ensuite notre analyse sur le jeu d'acteurs, en la déclinant selon : (1) le regard que portent les acteurs sur les autres acteurs, ce qui permet de distinguer les acteurs estimés et les acteurs très critiqués ; (2) le regard des acteurs sur leur territoire ce qui permet de préciser le type de relation que les acteurs entretiennent avec leur territoire, les atouts et contraintes d'ordre sociales et naturels de celui-ci mais également les auteurs de leur dégradation; (3) les rapports sociaux et les processus de décision qui permettent d'apprécier la nature des conflits observés, les rapports de pouvoir, le regard sur l'action commune et les porteurs de projet ; (4) la configuration actuelle de la concertation rassemblant le jeu d'acteurs, les enjeux et litiges potentiels ainsi que les personnes clés; (5) enfin les personnes considérées comme les nœuds de réseaux sociaux. Pour cela nous avons utilisé, d'une part le dénombrement des citations de l'opinion des acteurs sur les autres acteurs, sur le plan de gestion et les éléments caractérisant les territoires, et d'autre part une comparaison de l'analyse qualitative des diagnostics à « dire d'acteurs » sur le pouvoir de décision et la représentation par la matrice de Thomas-Kilmann (1974) de l'état de la concertation relative à la gestion hydraulique et de l'espace sur chaque terrain. La négociation interpersonnelle qui concerne des individus qui s'engagent pour défendre des intérêts et des objectifs personnels est caractérisée à l'aide de la matrice de Thomas-Kilmann. Celle-ci permet de caractériser chaque acteur selon le poids de ses objectifs dans une négociation et ses relations avec les autres usagers.

Tableau 1. Principales caractéristiques des deux sites d'étude

	Etang de Vendres	Ecocomplexe Charnier-Scamandre
RESSOURCES EN EAU		
Nappe	Alluviale/mer	Alluviale/mer
Cours d'eau	Aude	Petit Rhône
Canal	de la Matte	Du Rhône à Sète et Capette
RESSOURCES EXPLOITEES*		
Roselière	(-) [++] (±)	(-) [+] (±)
Prés salés	(±) [+] (+)	/
Gibier d'eau	(-) [+] (+)	(+) [++] (+)
Poissons	(-) [++] (+)	(-) [+] (+)
BIODIVERSITE*	(-) [+] (+)	(±) [+] (+)
USAGES		
Protection de la nature	Terrains du C.L.R.L.	Réserve naturelle régionale
Tourisme découverte nature	En projet	Centre du Scamandre
Exploitation du roseau	Abandonnée depuis 15 ans	2 collecteurs (~40 personnes)
Pêche professionnelle	Un seul pêcheur	Trois pêcheurs
Chasse communale	Une trentaine de chasseurs de deux sociétés de chasse	Moins de 200 chasseurs d'une société de chasse
Chasse privée	Une centaine de chasseurs dans 5 territoires	Une centaine de chasseurs dans 5 territoires
Elevage bovin	Un éleveur (~600 têtes)	Un éleveur (~400 têtes)
Elevage ovin	Abandonné depuis 2 ans	Non
Recherche scientifique	Non	Travaux de la Tour du Valat
STRUCTURE FONCIERE	Peu de terrains communaux cinq grandes propriétés privées Nombreuses petites propriétés privées (microparcellaire)	1400 ha de terrains communaux, cinq grandes propriétés privées ; quelques petites propriétés privées (microparcellaire)
PLAN DE GESTION	Rédigé (2002) / appliqué	Rédigé (2002) / non appliqué
PORTEUR DU PLAN DE GESTION	Syndicat Mixte (S.M.B.V.A.)	Syndicat Mixte (S.M.G.P.C.G.)

* (Etat passé avant le plan de gestion) [tendance actuelle] (Etat actuel), légende état : - mauvais, + bon, ± mitigé ; légende tendance : ++ amélioration importante, + faible, 0 stable, - dégradation faible, -- importante.

Tableau 2. Des problèmes constatés à l'amélioration de la situation

	Etang de Vendres	Ecocomplexe Charnier-Scamandre
PRINCIPAL CONSTAT	Disparition de la roselière depuis le début des années 90	Disparition de la roselière depuis la fin des années 80
CAUSES IDENTIFIEES (par les usagers et les experts)	Entrées d'eau de mer suite à mauvaises manipulation des ouvrages hydrauliques et réduction des apports en eau douce. Qualité des eaux de rejet des stations de lagunage	Usage inapproprié des engins de coupe du roseau sur sol peu porteur, inondation estivale de la roselière à des fins cynégétiques, abondance de ragondins qui limitent le retour de la roselière, entrées de sel lors des apports d'eau, faible renouvellement des masses d'eaux et qualité des eaux des canaux et du Petit Rhône.
ORIGINE	Absence de gestion concertée du fonctionnement hydraulique du site Absence de coordination	Absence de gestion concertée du fonctionnement hydraulique du site Absence de coordination
SOLUTIONS MISES EN OEUVRE	Mise en œuvre d'un plan de gestion concertée Restauration et pilotage de l'ouvrage régulateur par le Syndicat Mixte	Rédaction d'un plan de gestion concertée par le Syndicat Mixte Restauration et entretien de certains ouvrages et canaux Piégeage du ragondin.
PLAN DE GESTION	Rédigé en 2002 et appliqué	Rédigé en 2002 mais non appliqué
CAUSES DE L'AMELIORATION ACTUELLE DU MILIEU	Inondations de l'Aude (lessivage naturel du sel) et gestion coordonnée de l'eau	Inondation du Rhône (lessivage naturel du sel) et début de gestion coordonnée par le garde communal

La discussion permet de mettre en perspective ces résultats et de fournir les éléments pour les médiations à venir et a mise en œuvre du jeu de rôle. Elle précise le contexte d'intervention de la démarche, la position sociale et locale de l'intervention, du partenaire et du chercheur. Elle propose des choix méthodologiques quant au déroulement possible de la démarche pour chaque site.

La décision de l'orientation que prendra le jeu de rôle s'effectue en fonction de certains critères recherchés sur chaque terrain :

- l'état de la concertation sur le plan de gestion, l'opinion sur la gestion effective,
- la légitimité de la structure porteuse du projet
- les acteurs clés et les relations entre acteurs.

En fonction de ces critères, nous préciserons s'il est judicieux ou non de mettre en œuvre le jeu de rôle, quelle structure devrait le proposer aux acteurs et les objectifs qui devraient être privilégiés durant les séances de mise en situation.

3 Résultats

3.1 Bilan environnemental

Le tableau 1 rassemble les principales caractéristiques des deux sites d'étude. Les ressources exploitées sont la roselière, les prés salés, le gibier d'eau et les poissons. La roselière s'est particulièrement dégradée ces dernières années mais la situation s'améliore progressivement dans les deux sites. La faune aquatique suit également cette tendance qui est favorable à la biodiversité.

Les deux sites présentent les mêmes types d'usages, la chasse aux canards y est l'activité dominante. L'exploitation du roseau a disparu de l'Étang de Vendres mais en revanche est très développée sur le Charnier-Scamandre. L'élevage bovin de race Camargue ou Brave est représenté par un seul éleveur dans chacun des sites. La propriété privée domine dans l'étang de Vendres alors que le communal concerne la moitié du Charnier-Scamandre. Dans les deux sites, la grande propriété foncière joue un rôle crucial dans la gestion de l'eau et des ressources naturelles.

Pour les deux sites, le principal constat réalisé par les usagers et les experts est la forte régression spatiale et qualitative de la roselière dans la première moitié des années 90. Les causes sont identifiées (Tableau 2) et reconnues par les usagers, même si certains ont une

Figure 4 : Nombre de citations de chaque acteur estimé ou critiqué dans les entretiens du site du Charnier-Scamandre (23 entretiens)

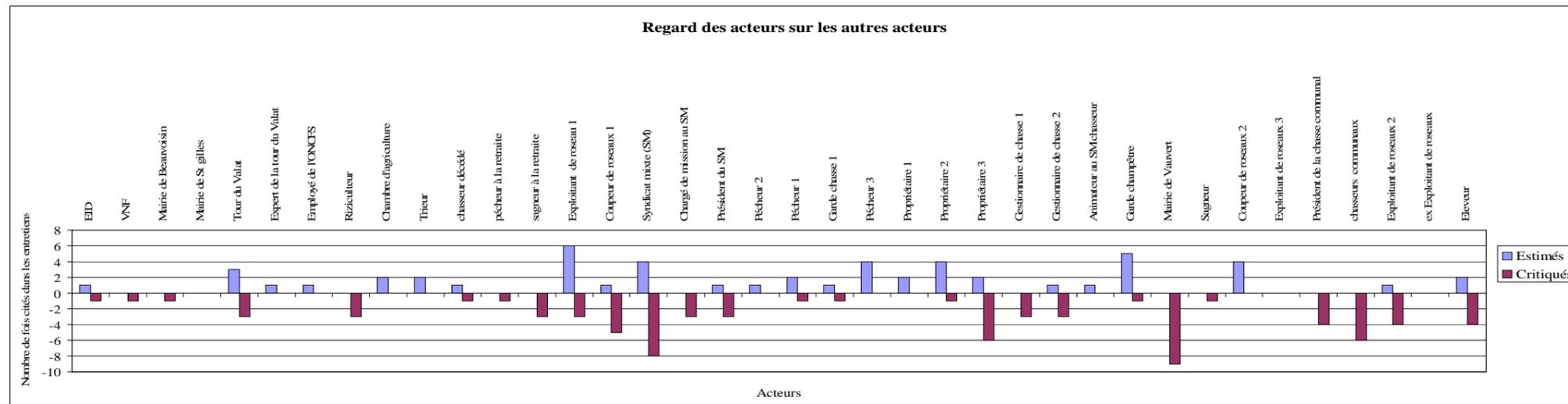
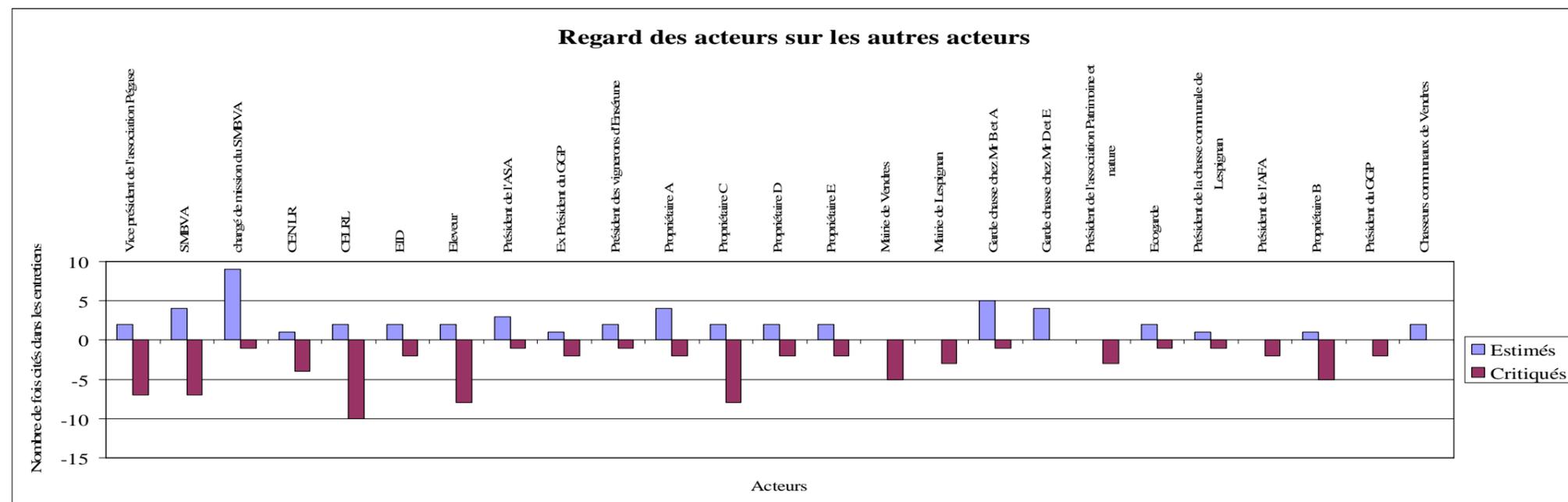


Figure 5: Nombre de citations de chaque acteur estimé ou critiqué dans les entretiens du site de l'étang de Vendres (20 entretiens)



vision très parcellaire et partielle des raisons de cette dégradation générale. L'absence de gestion concertée de l'eau dans les deux sites semble à l'origine de la modification rapide du milieu naturel et des ressources naturelles. Les besoins de coordination sont reconnus par tous et un plan de gestion a été rédigé dans les deux sites par chacun des syndicats mixtes. Des travaux de restauration d'ouvrages hydrauliques et des curages de canaux ont également eu lieu. Le plan de gestion est aujourd'hui appliqué sur l'Etang de Vendres mais pas dans les étangs du Charnier-Scamandre en raison de désaccords politiques entre la mairie de Vauvert et le Syndicat mixte.

L'état écologique des roselières du Charnier Scamandre est moins homogène que celui de Vendres, où toutes les ressources ont été détériorées ce qui a soulevé un sentiment partagé par l'ensemble des acteurs de la nécessité d'agir. La ressource cynégétique du Charnier Scamandre se porte bien et s'améliore encore, ce qui amène les chasseurs à dire qu'il n'y a pas besoin d'interventions supplémentaires.

3.2 Synthèse des jeux d'acteurs

Le lecteur voudra bien se reporter aux rapports des deux sites pour le bilan socio-économique des deux sites. Nous avons privilégié ici l'analyse du jeu d'acteurs afin de préciser le contexte de mise en œuvre du jeu de rôle.

3.2.1 Le regard des acteurs sur les autres acteurs (Figures 4 et 5)

Sur l'Etang de Vendres, le regard que portent les acteurs sur les autres met en évidence la reconnaissance des compétences et l'estime du chargé de mission à la réalisation du plan de gestion et d'un garde chasse privé octogénaire appelé « la mémoire de l'étang ». Si tous les acteurs sont l'objet de divers litiges potentiels, certains sont ouvertement critiqués. Il s'agit principalement de l'éleveur, du syndicat mixte, du conservatoire du littoral et d'un grand propriétaire terrien (C). L'éleveur est accusé de surpâturer les prés salés et de spolier certains petits propriétaires tandis que le syndicat mixte et le conservatoire du littoral sont accusés de vouloir s'approprier le terrain aux dépens des usagers et propriétaires plutôt que de protéger le milieu et de résoudre les problèmes de qualité de l'eau. Quant au propriétaire terrien (C), il est accusé de vouloir trop rentabiliser sa propriété aux dépens du milieu et du gibier.

Sur l'Ecocomplexe Charnier-Scamandre, tous les acteurs sont représentés dans le discours des autres sauf les pêcheurs professionnels qui sont souvent omis. La mairie de Vauvert et le

Figure 6 : Atouts ou contraintes naturels et sociales du Charnier-Scamandre d'après les 23 entretiens auprès des acteurs locaux.

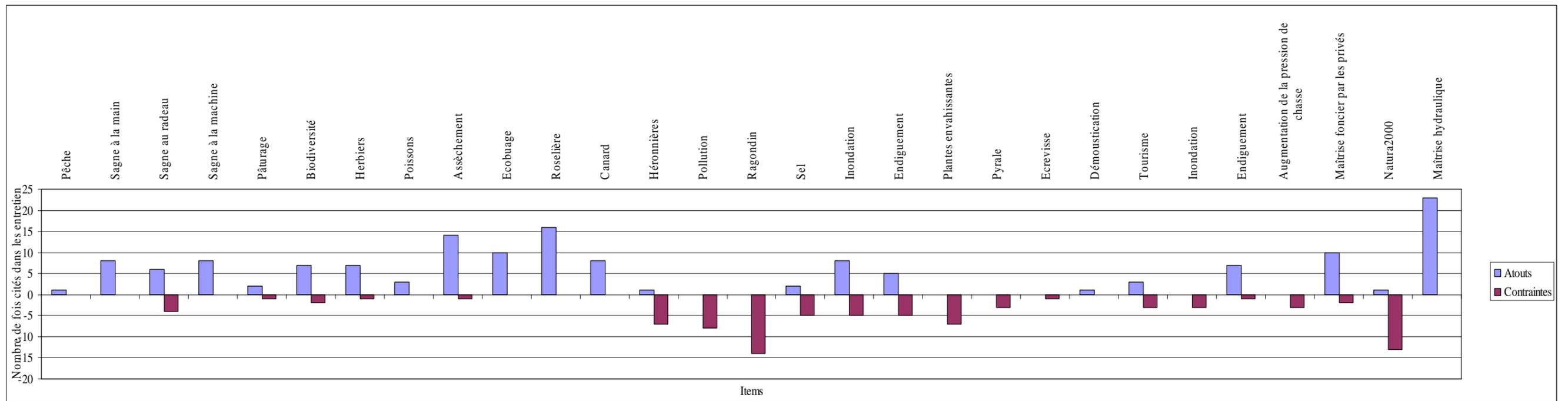
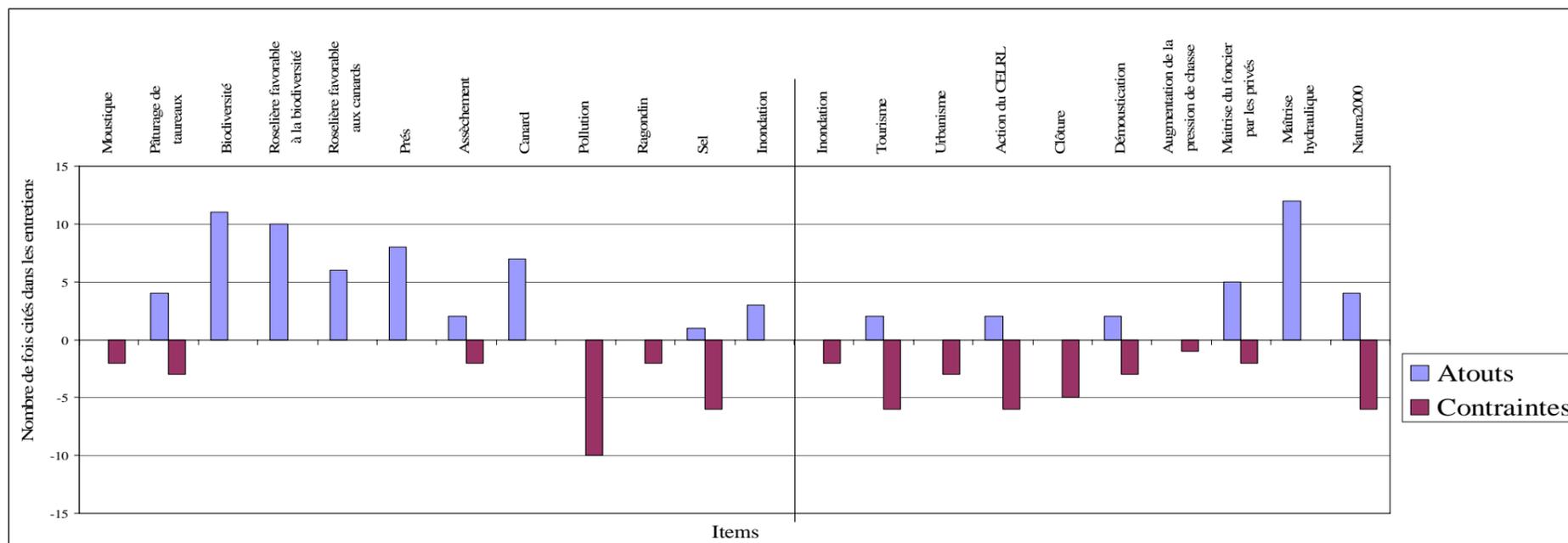


Figure 7 : Atouts ou contraintes naturels et sociales de l'étang de Vendres d'après les 20 entretiens auprès des acteurs locaux.



Syndicat Mixte sont fortement critiqués pour leur absence de coordination et leur immobilisme actuel. Le syndicat mixte est accusé de vouloir interdire la chasse et de limiter les activités humaines au seul profit de la faune sauvage. Un grand propriétaire (3) est également très critiqué pour son isolement physique (endiguement) et la valorisation économique de sa propriété. Les chasseurs et exploitant de roseaux cristallisent les litiges et symbolisent les enjeux de ce territoire. Un exploitant de roseau (1) et le garde champêtre sont particulièrement appréciés. Leur compétence, leur connaissance du territoire et leurs actions sont reconnues.

3.2.2 Le regard des acteurs sur le territoire. (Figure 6 et 7)

Sur les deux sites, l'attachement au marais, à la roselière est dominant chez les acteurs locaux. La plupart essaie de transmettre aux autres et à leurs enfants cet attachement au territoire palustre. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant que les acteurs considèrent l'ensemble des composantes de ce territoire. Les enjeux environnementaux sont bien identifiés et tous les acteurs déclarent participer à sa préservation alors que leurs actions ne sont généralement pas reconnues par les autres usagers, bien que certaines soient bien réelles. Aucun acteur n'est distant du territoire même si la propriété foraine est à l'origine de l'éloignement de certains propriétaires et d'un degré d'attachement moindre au territoire.

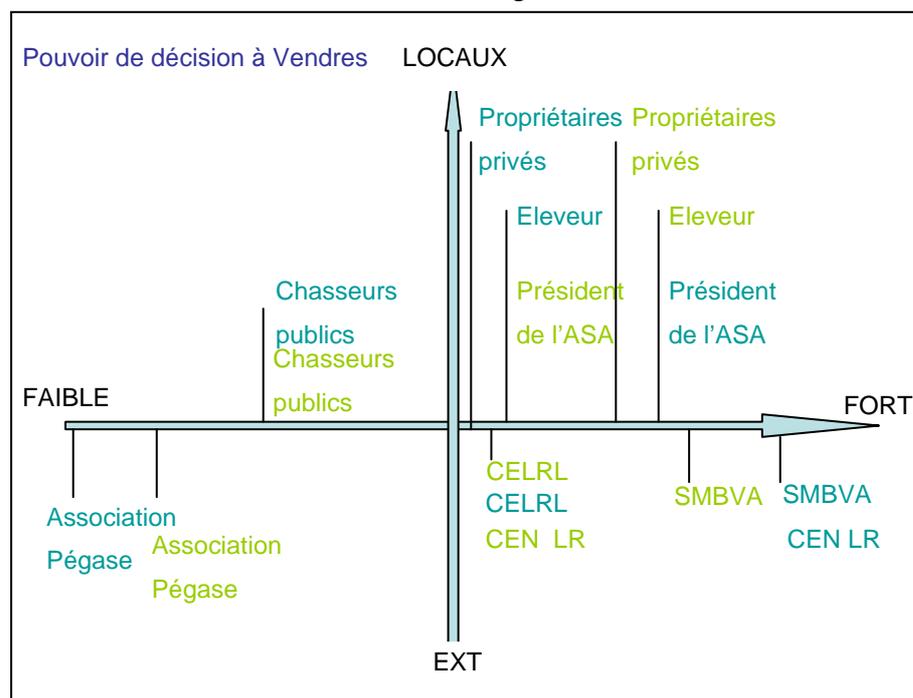
Concernant leur territoire, les acteurs identifient davantage d'atouts que de contraintes. Ces contraintes concernent la dégradation du milieu : la pollution, le sel, l'urbanisation et les espèces invasives (ragondin, jussie, écrevisse de Louisiane). On critique aussi les pratiques de chasse qui limiteraient les effets positifs des projets de restauration et de protection des milieux. La gestion de l'eau monospécifique est également accusée d'accroître les conflits et de bloquer les tentatives de mise en place d'une gestion globale de l'eau. La présence du moustique est considérée comme une nuisance uniquement sur l'Étang de Vendres. La présence d'une station balnéaire dans l'environnement immédiat et le fait d'être une zone de préemption du Conservatoire du littoral (C.E.L.R.L.) sont également présentés comme des « défauts » du site de Vendres. La mise en œuvre de Natura 2000 dans les deux sites est considérée comme une limite très forte au développement des activités humaines. La présence de héronnières est considérée comme contraignante dans le site du Charnier-Scamandre.

Les atouts concernent autant les aspects fonctionnels, économiques que patrimoniaux. La biodiversité spécifique à la roselière et aux étangs, les canards et les poissons constituent des atouts sur le plan du patrimoine naturel et traditionnel. Un milieu pourvoyeur de ressources naturelles permettant le pâturage, la coupe, la pêche et la chasse constitue l'atout essentiel des

Tableau 3. Les conflits dans les deux sites d'études.

	Etang de Vendres	Ecocomplexe Charnier-Scamandre
CONFLITS POUR LA GESTION DE L'EAU	<i>Gestion de l'eau et travaux hydrauliques</i> Entre S.M.B.V.A., les grands propriétaires et les chasseurs communaux de Lespignan	<i>Création de digues et canaux</i> (Entre S.M.P.G.C.G et un propriétaire privé) <i>Gestion hivernale de l'eau</i> (Entre coupeurs manuels et coupeurs mécaniques) <i>Gestion de l'eau</i> (Entre exploitant de roseaux et chasseurs communaux) (Entre le S.M.P.G.C.G et mairie de Vauvert)
CONFLITS POUR LA GESTION DE LA VEGETATION	<i>Pression de pâturage et installation de clôtures dans les prés salés</i> Entre l'éleveur, les petits propriétaires, le S.M.B.V.A., le C.E.L.R.L., PEGASE	<i>Mode de coupe de la roselière</i> entre S.M.P.G.C.G et coupeurs mécaniques de roseau ; entre coupeurs manuels et coupeurs mécaniques
CONFLITS POUR L'ACCES A L'ESPACE	<i>Location des parcelles de pâturage des prés salés</i> Entre l'éleveur, les petits propriétaires, le S.M.B.V.A., le C.E.L.R.L.	<i>Location des parcelles de coupe</i> Entre coupeurs mécaniques de roseau
CONFLITS DE NORMES ET VALEURS	<i>Propriété publique vs propriété privée</i> Entre collectivités publiques, associations, propriétaires et ayants-droits	<i>Activité de chasse</i> Chasseurs communaux et S.M.P.G.P.C.G <i>Propriété publique vs propriété privée</i> Entre collectivités publiques, associations, propriétaires et ayants-droits

Figure 8 : Comparaison de l'analyse «à dire d'acteur » (vert clair) et celle du diagnostic (vert foncé) sur le pouvoir de décision des acteurs de l'étang de Vendres



deux territoires. Paradoxalement, on loue les avantages des inondations « naturelles » tout en louant l'avantage de la maîtrise hydraulique et des endiguements du milieu qui permettent une gestion différenciée du milieu et son exploitation économique sur le Charnier-Scamandre. La maîtrise foncière privée est présentée dans les deux sites comme un avantage permettant de s'affranchir des dysfonctionnements de la gestion collective.

Les usagers du Charnier-Scamandre sont plus sensibles à l'aspect économique de la roselière que les usagers de Vendres. La biodiversité peut même y être perçue comme une contrainte, l'héronnière empêche de brûler ou de couper le roseau et les multiples hérons et autres oiseaux protégés comme le cormoran nuiraient à la pêche en diminuant les stocks de poissons. Si les usagers des deux terrains sont favorables à une maîtrise hydraulique, l'étang de Vendres y centre plus son problème (apport de sel de pollution) qu'au Charnier-Scamandre pour lequel les ragondins et les plantes envahissantes ont remplacé la problématique de la gestion hydraulique. Celle-ci se résume à la difficulté de faire un assèchement estival.

Le passage du plan de gestion à Natura 2000 est difficile sur les deux terrains mais le contexte semble plus propice sur l'étang de Vendres.

Sur l'Etang de Vendres, tous les acteurs déclarent dégrader peu le milieu, un seul usager est montré du doigt, il est considéré comme à l'origine de dégradation de l'environnement par certains, il s'agit de l'éleveur. Sur l'Ecocomplexe Charnier-Scamandre, tous les acteurs disent dégrader peu le milieu alors qu'ils s'accusent mutuellement de le dégrader à différents degrés. L'usage pour la fauche du roseau de la machine à pneus basse-pression sur des sols peu portants et à une vitesse élevée est souvent mentionné ainsi que la mise en eau estivale ou la gestion en plan d'eau semi-permanent réalisée par les chasseurs.

3.2.3 Rapports sociaux et pouvoir de décision

Notre étude met en évidence que le conflit lié à la gestion de l'eau n'est pas l'unique conflit. D'autres apparaissent clairement, ils sont rassemblés dans le tableau 3.

Les relations de pouvoir établies entre les usagers ont un impact sur la gestion et l'évolution des roselières. Sur l'Etang de Vendres, les rapports sociaux se caractérisent par une nette tendance à la coopération concernant la gestion de l'eau alors qu'un léger conflit semble dominer quant à la gestion des prés salés. Les acteurs disent s'engager dans l'action collective et l'approche concertée est appréciée même si certains reprochent à celle-ci de donner trop d'importance à des acteurs peu représentés au niveau foncier. Les institutions locales sont fortement critiquées, le syndicat mixte est toutefois clairement distingué de son

Figure 9 : Comparaison de l'analyse « à dire d'acteurs » (vert clair) et celle du diagnostic (vert foncé) sur le pouvoir de décision des acteurs de l'écoComplexe Charnier Scamandre.

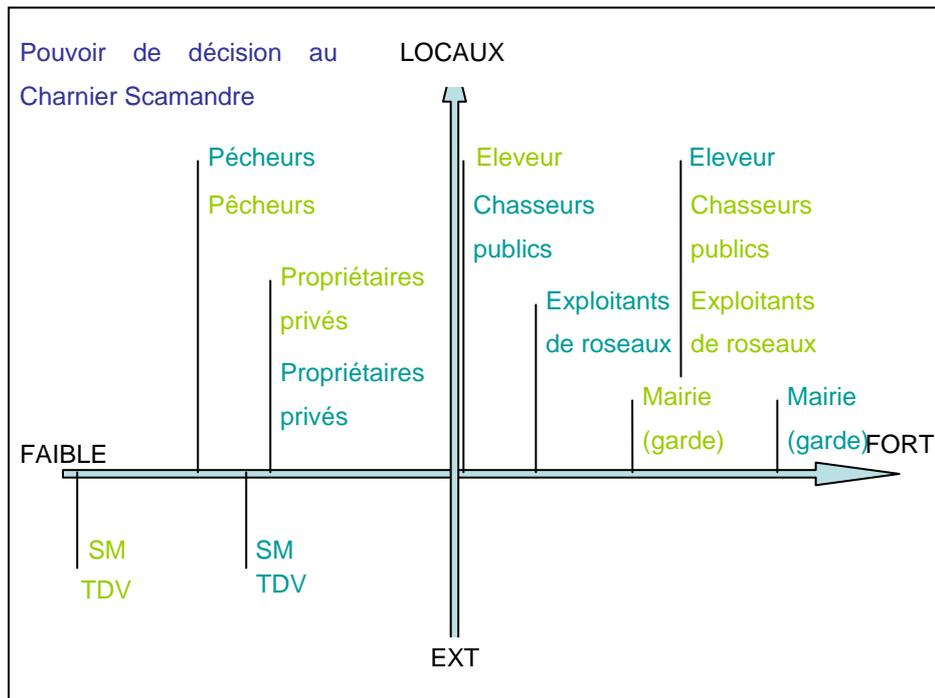


Tableau 4. La légitimité des porteurs de projet des plans de gestion de l'étang de Vendres et de l'écoComplexe du Charnier-Scamandre.

Opinion sur le syndicat mixte	favorable	mitigé	défavorable
Etang de Vendres*	80%	5%	15%
EcoComplexe Charnier Scamandre*	22%	22%	56%

*(échantillon de 20 personnes sur l'étang de Vendres et 23 personnes sur Charnier-Scamandre).

Tableau 5. Comparaison des opinions des acteurs que la gestion effective et intentionnelle sur l'étang de Vendres et l'écoComplexe Charnier-Scamandre.

	Vendres*		Charnier Scamandre*	
	Gestion effective (en %)	Gestion intentionnelle (en %)	Gestion effective (en %)	Gestion intentionnelle (en %)
Favorable	70	70	22	17
Mitigé	15	15	39	26
Défavorable	15	15	26	44
Non renseigné	0	0	13	13

*(échantillon de 20 personnes sur l'étang de Vendres et 23 personnes sur Charnier-Scamandre).

chargé de mission, soulignant la rémanence de contentieux liés à des actions du syndicat antérieures à sa prise de fonction. Concernant le degré d'implication des acteurs sur l'Écocomplexe Charnier-Scamandre, peu d'acteurs cherchent à s'engager dans une réflexion commune pour agir. Le regard sur l'action commune est très critique et les institutions locales sont peu respectées dans le discours. La concertation est dépréciée suite aux démarches passées qui ont souvent été stoppées sans informer les usagers. La figure 8 (verso précédent) permet de distribuer les acteurs selon leur pouvoir de décision et leur degré d'appartenance au système social local. On distingue la distribution « à dire d'acteurs » et celle issue de notre analyse du jeu d'acteurs. Dans le site de Vendres le pouvoir se distribue entre les propriétaires privés, l'éleveur et le président de l'Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) pour les acteurs locaux et le S.M.B.V.A. et le C.E.N.L.R. pour les collectivités. Selon notre analyse le rôle du président de l'A.S.A. est sous-évalué par les usagers ainsi que celui du C.E.N.L.R.

Le pouvoir de décision revient au Syndicat mixte qui, conseillé par le C.E.N.L.R., propose et gère les niveaux d'eau délibérés au comité de pilotage. Les acteurs de Vendres accordent beaucoup d'importance à l'éleveur figure mythique qui cristallise les conflits sur les prés plutôt qu'au président de l'ASA qui est pourtant un acteur important dans la gestion hydraulique.

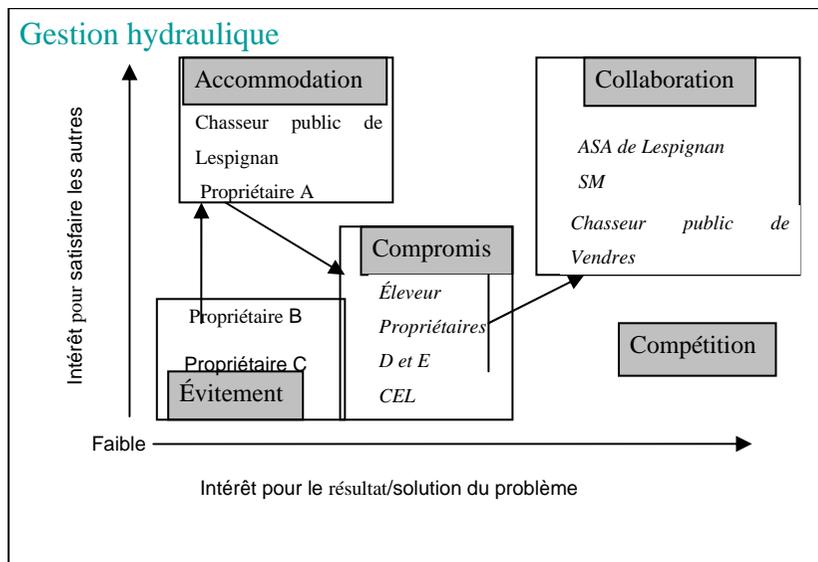
Dans le site du Charnier-Scamandre (Figure 9), le pouvoir de décision se distribue entre le président de l'A.S.A., le garde champêtre, les chasseurs communaux et les exploitants de roseaux. Certains de ces acteurs, importants pour la gestion hydraulique sont mal identifiés par les usagers. Le pouvoir de décision du S.M.P.G.C.G. est jugé très en retrait en raison de son immobilisme actuel, stratégie liée au conflit politique entre le président du syndicat et le maire de Vauvert.

Le conflit qui oppose les exploitants de roseau et les chasseurs devrait moins poser de problèmes à l'avenir en raison de la disparition d'un chasseur particulièrement actif et qui était à l'origine de nombreux blocages sur le terrain.

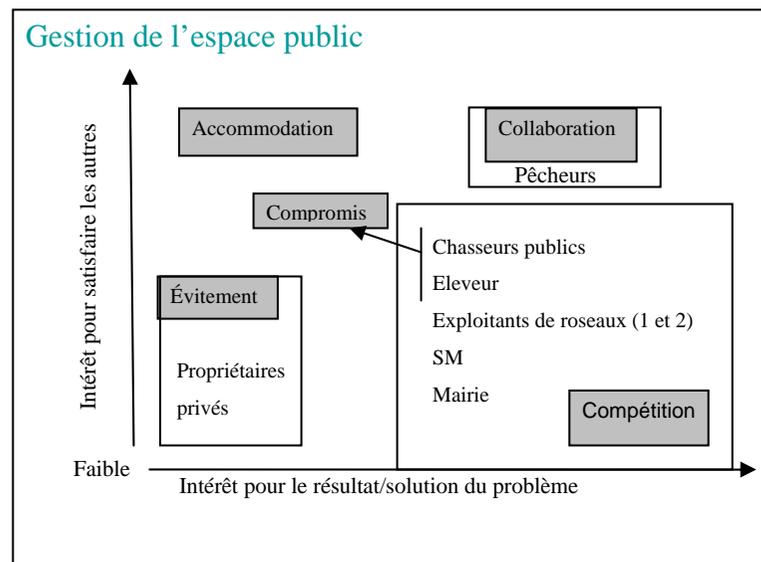
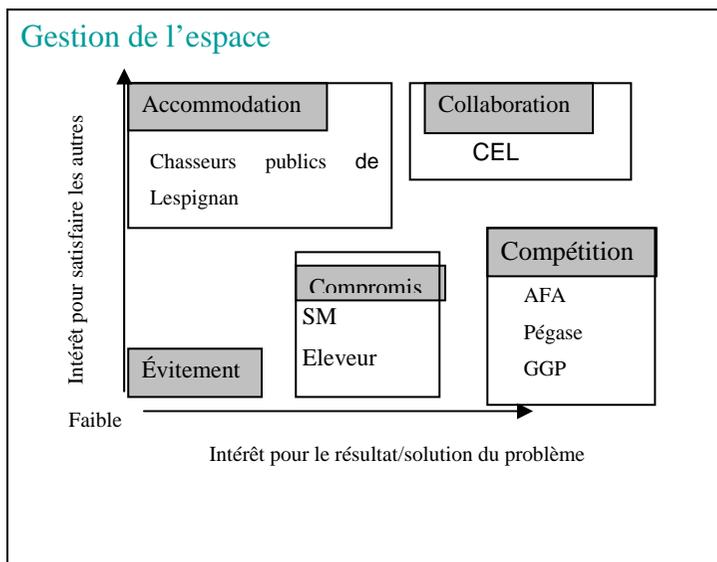
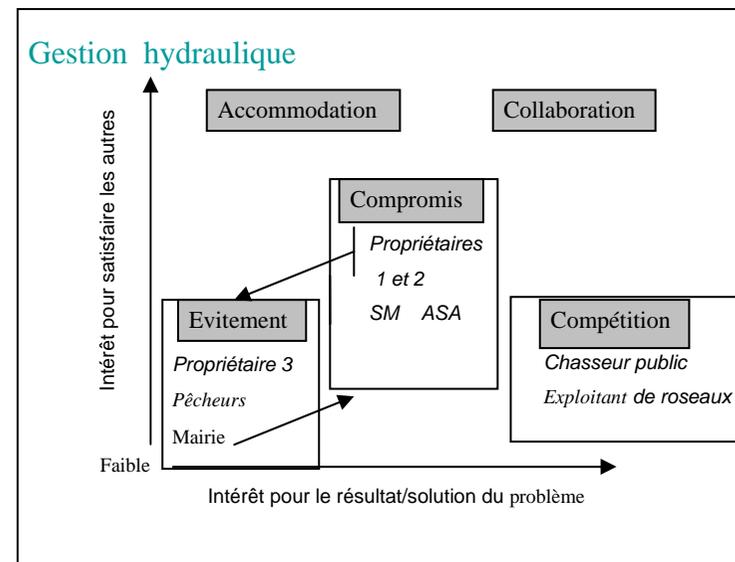
Sur le terrain de Vendres tous les acteurs sont dépendants de la gestion hydraulique alors que sur celui du Charnier-Scamandre les propriétaires privés sont endigués et ne dépendent que très peu souvent de la gestion hydraulique du marais communal.

Les rapports de forces se reflètent dans l'opinion qu'expriment les acteurs locaux sur le porteur du plan de gestion de chacun des sites (Tableau 4). Malgré de nombreuses critiques, le S.M.B.V.A. semble bénéficier d'un capital de confiance, d'une légitimité d'action dont ne bénéficie pas aujourd'hui le S.M.P.G.C.G.

Figures 10 et 11 : Matrice de Thomas-Kilmann pour l'étang de Vendres.



Figures 12 et 13 : Matrice de Thomas-Kilmann pour le Charnier-Scamandre



Ces problèmes de légitimité du porteur du projet se retrouvent quant à la gestion mise en œuvre ou projetée (Tableau 5 verso précédent). A Vendres la gestion effective est celle qui est décrite dans le plan de gestion, les acteurs en ont conscience et leur opinion est similaire pour la gestion effective et intentionnelle. 70% des acteurs interrogés lui sont plutôt favorables. Il y a cependant 15% d'opinions mitigées qui proviennent du conflit engendré par la gestion d'usage sur les prés salés. Au Charnier Scamandre la gestion effective est différente de celle souhaitée dans le plan de gestion. 44% des acteurs ont un avis défavorable sur ce dernier alors que la gestion effective semble plus appréciée. Celle-ci s'effectue pourtant un peu sur le modèle du plan de gestion car le garde champêtre utilise comme référence le calendrier saisonnier de mise en eau. Cependant tant que dureront les conflits d'usages entre les exploitants de roseaux et les chasseurs, la difficulté à réaliser l'assèchement estival nécessaire au bon fonctionnement des marais persistera.

3.2.4 Configuration actuelle de la concertation multi-acteurs

Les tableaux en annexe 4 et 5, permettent de rassembler et de saisir le jeu d'acteurs, les enjeux et litiges potentiels ainsi que les personnes clés, les acteurs faibles voire absents.

La théorie de l'acteur social de Crozier & Friedberg (1977) considère la nature mixte des relations humaines qualifiées de *relations de coopérations conflictuelles*. La matrice de Thomas-Kilmann (1974) permet de caractériser chaque acteur selon le poids de ses objectifs dans une négociation et ses relations avec les autres usagers. Sur l'étang de Vendres, les figures 10 et 11 montrent qu'en matière de gestion de l'eau, la plupart des propriétaires privés se soumettent à l'intérêt général ou se situent dans une logique d'évitement. Les autres usagers recherchent le compromis ou s'inscrivent dans une perspective de partenariat. A l'opposé, en matière de gestion de l'espace (en particulier des prés salés) on observe très clairement que l'Association Foncière Agricole (A.F.A.), l'association PEGASE et le Groupement de Gestion des Prés (G.G.P.) choisissent une relation de compétition susceptible de fragiliser la bonne configuration observée en matière de gestion de l'eau.

Dans le site de l'éco-complexe du Charnier-Scamandre, les figures 12 et 13 montrent que les conflits liés à la gestion de l'eau se sont réduits, les propriétaires privés recherchent le consensus ou sont dans une stratégie d'évitement lorsqu'ils ont la maîtrise hydraulique de leurs bien-fonds. Les exploitants de roseau et les chasseurs communaux sont dans une logique

de compétition malgré les efforts passés de rapprochement menés par le syndicat mixte et le président de l'A.S.A. Concernant la gestion de l'espace public, la plupart des usagers se situe dans une logique de compétition pour l'accès à l'espace et à sa gestion, les acteurs directs comme les institutions.

3.2.5 Les nœuds de réseaux sociaux

Nous qualifions de « nœuds de réseaux sociaux », des personnalités qui participent d'une part, de l'animation des projets locaux de développement et de conservation, et d'autre part, établissent des passerelles entre différentes catégories d'utilisateurs. De par ces deux fonctions, il s'agit de personnes susceptibles de participer activement au plan de gestion, à la sensibilisation des usagers aux problématiques environnementales et socio-économiques de la zone.

Sur l'étang de Vendres, on distingue :

- Le vice-président de PEGASE, viticulteur et propriétaire actif dans l'A.F.A.
- Le président de l'A.S.A, qui est également propriétaire de prés salés, cofondateur de l'A.F.A., chasseur communal et privé, viticulteur et éleveur de moutons (petit troupeau)
- L'éleveur, qui aurait de nombreuses relations avec les élus de la région et les propriétaires. Il a le soutien du G.G.P. auxquels il loue les terres et du C.E.L.R.L. qui a conforté sa position en lui accordant l'autorisation d'usage de ses terres. Son réseau relationnel passe également par celui de la tauromachie, car il est président des arènes de Béziers et il organise des corridas un peu partout en France et en Espagne.

Sur l'écocomplexe du Charnier-Scamandre, on peut distinguer :

- L'éleveur, président de l'A.S.A. Il relie les riziculteurs et le garde champêtre pour faciliter des accords sur la gestion de l'eau ;
- Le garde champêtre. Il fait le lien entre la mairie, les chasseurs, un exploitant de roseau dont il est un ancien ouvrier et l'A.S.A. de Capette ;
- Le garde particulier et pêcheur de l'étang du Charnier. Il bénéficie de la confiance des chasseurs privés du territoire dont il s'occupe. Il gère les niveaux d'eau. Il s'entend bien avec les deux autres pêcheurs en place et il est régulièrement présent pour les réunions du Forum des Observateurs et Gestionnaires des Etangs Méditerranéens (F.O.G.E.M.) sur le suivi scientifique des étangs.

4 Discussion : éléments pour la mise en œuvre du jeu de rôle

Les analyses réalisées sur les deux terrains avaient pour objectifs de dresser d'une part, un état des lieux du contexte socio-économique et environnemental et d'autre part, de préciser la configuration de la concertation.

Ces analyses vont nous permettre à présent de préciser :

- s'il est souhaitable ou possible de mettre en œuvre une approche par le jeu de rôles ;
- si tel est le cas, quels objectifs l'approche par le jeu de rôle devrait rechercher dans chaque site ;
- quelle structure dispose d'une légitimité sociale pour convier les acteurs locaux à une séance de mise en situation, et dans quel lieu celle ci peut avoir lieu;
- quels acteurs inviter et de quelle manière ;
- quels effets sur les logiques d'acteurs peut-on attendre de la mise en œuvre de cette approche.

4.1 Possibilité de la réalisation

Une négociation réussie et une concertation mitigée constitue un cadre favorable à la mise en place du jeu de rôle à Vendres car il existe déjà un esprit de cohésion entre les acteurs, qui connaissent le fonctionnement d'une concertation, ses limites. Le jeu de rôle peut soutenir la concertation déjà présente.

Au Charnier Scamandre, l'absence de concertation entre les différents acteurs n'est pas forcément un désavantage. Les acteurs se connaissent bien mais ils ont beaucoup d'a priori qui pourraient être rapidement réduits par quelques réunions. Cela relancerait la réflexion globale et le dialogue entre les divers acteurs. La concertation pourrait alors avancer rapidement et plus sagement.

Chaque terrain dispose d'un capital social, d'un nombre d'acteurs suffisamment ouverts d'esprit et à la recherche de solution aux problèmes de gestion pour participer à une mise en situation.

4.2 Les objectifs de la mise en œuvre de l'outil pour chaque terrain

Le syndicat mixte à l'étang de Vendres a réalisé une bonne concertation sur le fonctionnement hydraulique qui pourrait être soutenue par des apports en termes de connaissance sur l'interdépendance fonctionnelle hydraulique et biologique du marais. Le conflit d'usage sur

les prés salés pourrait s'améliorer par une prise de conscience des processus de négociations collectives et des aspects technico-économiques relatifs à chaque usage en place.

L'échec de la concertation au Charnier-Scamandre implique un travail plus important et plus long non seulement sur les connaissances à acquérir (hydrologie, biologie, techniques économiques), mais également sur la concertation, la négociation, les limites qui peuvent être rencontrées, et la résolution de conflits.

4.3 Légitimité des structures présentes

Le syndicat mixte des basses plaines de l'Aude dispose d'une grande légitimité d'intervention due à l'immobilisme des autres collectivités territoriales, à la bonne appréciation de son chargé de mission et à l'amélioration sensible du milieu suites aux inondations de l'Aude et à une meilleure gestion collective de l'eau. Cette structure est en mesure de mettre à disposition une salle et de lancer les invitations en son nom pour la mise en œuvre du jeu de rôle.

Il n'en est pas de même pour l'écoComplexe Charnier Scamandre, l'immobilisme et les conflits politiques de la municipalité de Vauvert, le parti pris critiqué du syndicat mixte pour la protection de la nature et Natura 2000 n'assure pas une légitimité suffisante à ces collectivités pour porter cette démarche. Le C.E.F.E. pourrait porter le projet en raison de sa neutralité, réaliser les invitations et organiser une séance de jeu sur place en louant des locaux « neutres » (salle polyvalente...).

4.4 Le choix des acteurs et le mode d'invitation.

Le choix des acteurs pour une première séance, s'effectue en fonction de divers critères : ne pas être en conflit ouvert avec l'un des participants, connaître le fonctionnement du milieu, et avoir un esprit constructif. Les nœuds de réseaux qui sont susceptibles de relater l'expérience à leur réseau, et d'influencer un nombre plus important de personnes sont également recherchés. Dans la mesure du possible, le premier jeu test (destiné à éventuellement adapter ensuite le jeu de rôle au terrain) nécessite des joueurs répondants à ces critères mais plutôt secondaires dans le jeu d'acteurs afin que le jeu « officiel » puisse s'effectuer avec des personnes importantes. Néanmoins, cela sera difficile à mettre en œuvre en raison du faible nombre de protagonistes dans les deux sites.

Les personnes choisies pour le jeu test devront jouer leur propre rôle dans l'objectif d'une validation sociale des attributs du rôle considéré.

L'invitation se fera par lettre puis par relance téléphonique. A aucun moment il ne sera fait allusion au jeu de rôle, mais plutôt à une réunion avec des scientifiques afin d'avoir le point

de vue des acteurs sur la gestion des zones humides. Le projet sera piloté et animé par le C.E.F.E. afin qu'il n'y ait pas trop de rapprochement avec la réalité en cas de conflits.

4.5 Les attentes en ce qui concerne ses effets sur les logiques d'acteurs

La gestion de l'environnement a déjà été comparée à un jeu de société (Mermet, 1992) où les joueurs/acteurs mettent en place des stratégies pour gagner, il paraît donc intéressant de tenter de développer la qualité du jeu social de chaque acteur par un jeu de rôle. « La plaisanterie, le jeu, la déraison sont, de ce point de vue, des instruments irremplaçables de l'esprit humain ; ils ne servent pas seulement à détendre, ils servent à explorer d'autres comportements et d'autres buts » (Crozier & Friedberg, 1977).

La mise œuvre du jeu de rôle sur Vendres pourrait favoriser une implication plus importante des grands propriétaires quant à la gestion hydraulique, apaiser et soutenir la résolution du conflit entre l'éleveur et les propriétaires de l'A.F.A. concernant l'usage des prés salés (prise de conscience des contraintes économiques de l'activité d'élevage et du fonctionnement de l'écosystème de prairies humides).

Au Charnier-Scamandre les objectifs pourraient être de recentrer les acteurs sur la gestion de l'eau, favoriser la résolution du conflit entre chasseurs et exploitants de roseaux pour les niveaux d'eau. Pour cela, le jeu pourrait servir de support en particulier lors du 'débriefing' à une relance de la réflexion globale et de la discussion entre les protagonistes afin de faire tomber de nombreux a priori qui parasitent actuellement les relations entre les activités économiques. Si les actions sur le terrain sont aujourd'hui rendues difficiles en raison des problèmes politiques entre la mairie et le syndicat mixte, cette expérience de sensibilisation par le jeu de rôle devrait permettre de créer une dynamique d'échanges qui pourra se concrétiser sur le terrain dès qu'une fenêtre d'opportunité sera ouverte, probablement après les prochaines élections municipales.

5 Conclusion

Les analyses des deux terrains ont permis de mettre en lumière l'état du milieu, de la concertation et des relations entre acteurs de chaque site.



Photo 3 : Séance de Jeu de rôle test à l'Etang de Vendres en mai 2006 (photo R.Mathevet)

L'étang de Vendres présente une amélioration du milieu due aux inondations qui ont lessivé l'étang et à une bonne gestion de l'eau, fruit d'une procédure de négociation entre usagers. La concertation du plan de gestion s'est bien déroulée pour la gestion hydraulique et la dynamique sociale est à la coopération. Cependant, l'usage des prés salés en bordure de l'étang est l'objet de conflits entre l'éleveur de bovin et certains petits propriétaires mécontents du soutien accordé par le syndicat mixte et le conservatoire du littoral à l'éleveur. Des procédures en justice pourraient envenimer la situation et dégrader la confiance établie entre les divers usagers du groupe de concertation relative à la gestion de l'eau. Malgré cela, la légitimité du syndicat mixte est largement vérifiée et son chargé de mission est particulièrement apprécié. Ce qui permet d'envisager une poursuite satisfaisante de la gestion concertée sur ce site.

Il n'en est pas de même pour l'éco-complexe Charnier-Scamandre, où un conflit politique entre la municipalité de Vauvert et le syndicat mixte a bloqué la mise en œuvre du plan de gestion. Le syndicat, en charge du plan de gestion, est très critiqué en particulier pour son parti pris pour Natura 2000 et la protection de la faune sauvage. La gestion hydraulique demeure conflictuelle entre chasseurs et exploitants de roseaux dans le communal, elle n'est cependant plus identifiée comme la principale cause de dégradation des marais qui se portent mieux depuis les inondations et les efforts de gestion du nouveau garde champêtre.

De ces analyses ont été tirées les informations permettant la mise en place d'une approche d'aide à la réflexion par le jeu de rôle sur ces deux terrains. La structure porteuse du projet, le lieu, le mode d'invitation et les participants à inviter sont proposés.

La séance « test » du jeu de rôle a été mise en œuvre en Mai 2006 à l'étang de Vendres. Les acteurs invités n'ont pas pu tous se libérer et des remplaçants ont dû être contactés afin de prendre leur place. Les usagers qui ont participé à cette session ont été enthousiastes bien que gênés au début par l'appellation « jeu de rôle ». Ils ont affirmé l'utilité de cette démarche qui leur a permis de découvrir les aspects moins connus de certaines activités tout en leur offrant la possibilité de juger la modélisation de leur propre usage en observant les autres acteurs jouer. Cet outil peut éventuellement être modifié en fonction des résultats des questionnaires d'évaluation soumis aux joueurs. La demande collective des joueurs à renouveler l'expérience et à l'élargir à un plus grand nombre de personnes laisse suggérer que cet outil devrait faire ses preuves sur ce terrain et prochainement sur l'éco-complexe du Charnier-Scamandre.

BIBLIOGRAPHIE

- Barnaud G.**, 1998 – Conservation des zones humides : concepts et méthodes appliqués à leur caractérisation. Thèse de doctorat, Université de Rennes I. Coll. Patrimoines Naturels, Volume 34, Service du Patrimoine Naturel / IEGB / MNHN, Paris. 451p.
- Barret P.**, 2003 – Guide pratique du dialogue territorial, concertation et médiation pour l'environnement et le développement local. Programme COMEDIE, Ed Fondation de France, 136p.
- Blanchet A.**, 1997 – Dire et faire dire, l'entretien. Ed Masson & Armand Collin. 169p.
- Bonnet B., Aulong S., Goyet S., Lutz M. & Mathevet R.**, 2005 – Gestion intégrée des zones humides méditerranéennes, Conservation des zones humides méditerranéennes. Medwet numéro 13, Station Biologique de la Tour du Valat, 160 p.
- ComMod**, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. Collectif ComMod. Natures Sciences Sociétés 13 (2), pp.165-168.
- Corre J.-J.**, 1979 – Etude phyto-écologique des milieux littoraux salés en Languedoc et en Camargue.III, Groupements végétaux du bord des lagunes languedociennes, 2M partie : prés salés, roselières. In Vie Milieu, vol XXVIII- XXIX, fasc. 1, série C, pp. 123-150
- Crozier M., Friedberg E.**, 1977 – L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective. Ed du seuil. 493p.
- De Ketele J-M., Roegiers X.**, 1996 – Méthodologie du recueil d'informations, fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews, et d'études de documents. Méthodes en sciences humaines, Ed DeBoek Université. 223p.
- Eriksson M-J.**, 2006a – Diagnostic socio-environnemental de l'étang de Vendres, avril – mai 2006, rapport d'étude pour le CEFE CNRS. 35p.
- Eriksson M-J.**, 2006b – Diagnostic socio-environnemental de l'éco-complexe Charnier-Scamandre, mai – Juin 2006, rapport d'étude pour le CEFE CNRS. 32p.
- Henocque Y. & Denis J.**, 2001 – Des outils et des homes pour une gestion intégrée des zones côtières, guide méthodologique. Guides et manuels de la Commission Océanographique Intergouvernementale N°42 UNESCO, 65p.
- Isenmann P. (sous la direction de)**, 2004 – Les oiseaux de Camargue et leurs habitats, une histoire de cinquante ans 1954 -2004. Ed Buchet/Chatel. 300p.
- Mermet L.**, 1992 – Stratégies pour la gestion de l'environnement : La nature comme jeu de société ? Ed L'Harmattan, 197p.

- Mathevet R. & Mauchamp A.**, 2001 – Les marais périphériques des étangs du Charnier et du Scamandre. Diagnostic de l'état des roselières et bilan des usages. Rapport d'étude, Station Biologique de la Tour du Valat, 44 p.
- Mathevet R., Mauchamp A., Lifran R., Poulain B., Lefebvre G.**, 2003 – Interactions territoriales, dynamiques des usages et de la biodiversité dans les zones humides du delta du Rhône : une approche par la modélisation multi-agents. Bull. Ass. Géographes Français, Vol. 80, n°4 : 417-429.
- Mathevet R.**, 2004 – Camargue incertaine, sciences, usages et natures. Ed Buchet & Chastel, Ecologie, 201p.
- Mathevet R., Le Page C., Etienne M., Lefebvre G., Poulin B., Gigot G., Proréol S., Mauchamp A.**, 2006 – ButorStar : a Role-Playing Game for Collective Awareness of Reedbed Wise Use. Simulation & Gaming, Sous Presse.
- Poulin B., Lefebvre G., Mathevet R., Arnassant S. et Rocard-Mundler C.**, 2006 – Rapport final Programme Life butor, écoComplexe Charnier-Scamandre. Rapport Station Biologique de la Tour du Valat. 38p.
- Syndicat mixte d'aménagement et de développement de la Basse Vallée de l'Aude. (S.M.B.V.A.), INEA., ECOSYS., GAEA., MERIDIONALIS.,** 2002 – Plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude, diagnostique, enjeux et objectifs. 115p.

WEBOGRAPHIE

Agence National de la Recherche, Programme Fédérateur Agriculture et développement durable. La Modélisation d'accompagnement : une pratique de recherche en appui au développement durable. Août 2005 document en pdf. Référence du 20/07/2006 disponible sur le web : < <http://www.agence-nationale-recherche.fr/appels/2005/resultatADD.pdf> >

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux :

Tableau 1 : Principales caractéristiques des deux sites d'étude	10
Tableau 2 : Des problèmes constatés à l'amélioration de la situation	10
Tableau 3 : Les conflits dans les deux sites d'études	13
Tableau 4 : La légitimité des porteurs de projet des plans de gestion de l'étang de Vendres et de l'écoComplexe du Charnier-Scamandre	14
Tableau 5 : Comparaison des opinions des acteurs que la gestion effective et intentionnelle sur l'étang de Vendres et l'écoComplexe Charnier-Scamandre	14

Figures :

Figure 1 : Le plateau de jeu du rôle du naturalistes	3
Figure 2 : Localisation des sites d'études	4
Figure 3 : Le cadre d'analyse	7
Figure 4 : Nombre de citations de chaque acteur estimé ou critiqué dans les entretiens du site de Charnier-Scamandre (23 entretiens)	11
Figure 5 : Nombre de citations de chaque acteur estimé ou critiqué dans les entretiens du site de l'étang de Vendres (20 entretiens)	11
Figure 6 : Atouts ou contraintes, naturels et sociales du Charnier-Scamandre d'après les 23 entretiens auprès des acteurs locaux	12
Figure 7 : Atouts ou contraintes, naturels et sociales de l'étang de Vendres d'après les 20 entretiens auprès des acteurs locaux	12
Figure 8 : Comparaison de l'analyse « à dire d'acteur » (vert clair) et celle du diagnostic (vert foncé) sur le pouvoir des acteurs à l'étang de Vendres	13
Figure 9 : Comparaison de l'analyse « à dire d'acteurs » (vert clair) et celle du diagnostic (vert foncé) sur le pouvoir des acteurs à l'écoComplexe Charnier Scamandre	14
Figure 10 : Matrice de Thomas-Kilmann pour l'étang de Vendres : gestion hydraulique	15
Figure 11 : Matrice de Thomas-Kilmann pour l'étang de Vendres : gestion de l'espace	15
Figure 12 : Matrice de Thomas-Kilmann pour le Charnier- Scamandre : gestion hydraulique	15
Figure 13 : Matrice de Thomas-Kilmann pour le Charnier- Scamandre : gestion de l'espace	15

Photos :

Photo1 : Roselière du Charnier-Scamandre en hiver (photo R.Mathevet)	2
Photo 2 : Butor étoilé (photo S. Deschanol)	2
Photo 3 : Séance de Jeu de rôle test à l'Etang de Vendres en mai 2006 (photo R.Mathevet)	20

ANNEXES

Annexe 1 : Négociation, concertation ou médiation ? Quelques définitions.

Annexe 2 : Questions liées au cadre d'analyse

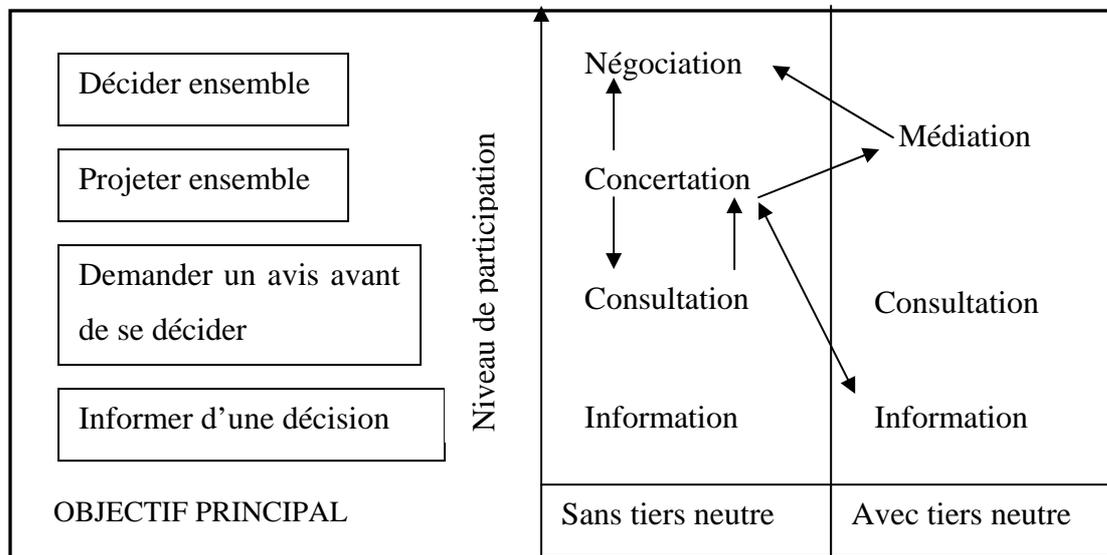
Annexe 3 : Grille d'entretien

Annexe 4 : Tableau récapitulatif des acteurs de l'étang de Vendres

Annexe 5 : Perceptions des acteurs et positionnement par rapport au plan de gestion de l'écocomplexe du Charnier-Scamandre

Annexe 1 : Négociation, concertation ou médiation ? Quelques définitions

Le schéma ci-dessous précise les définitions selon l'objectif, le niveau de participation et l'existence d'un tiers neutre ou non.



(Barrel, 2003).

D'après Barrel (2003), la négociation a pour but de décider ensemble. Elle s'effectue directement entre les parties sans l'intervention d'un tiers plus ou moins neutre, et elle aboutit à une décision commune.

La concertation n'aboutit pas nécessairement à une décision. Il s'agit de projeter ensemble, en discutant et s'il y a une décision elle est rarement commune à tous les acteurs engagés dans le dialogue.

Le terme médiation a été dénaturé par de multiples utilisations, il en arrive à désigner tout dispositif visant à faciliter les relations entre acteurs et les rapports sociaux. D'après le Robert la médiation est : « une entremise destinée à mettre d'accord à concilier ou à réconcilier des personnes, des parties », la médiation fait donc appel à un tiers et elle permet de mettre d'accord ou de réconcilier. La négociation et la concertation peuvent ainsi être assistées par un médiateur.

Ici, le jeu de rôle piloté et animé par un tiers, a pour objectif de faciliter la concertation des acteurs locaux, de les amener à partager les représentations des autres acteurs afin de les aider à se projeter ensemble, à construire un projet collectif.

Annexe 2 : Questions liées au cadre d'analyse

I. Le contexte géographique général

II. Cadre territorial: espace concerné et échelles d'analyses

2.1 Description du site et de son environnement: échelles d'analyses du site

2.2 Découpages administratifs et fonctionnels

2.3 Ressources

Catégories, facteur de variabilité et origine des facteurs (humaine ou naturelle), utilisation local et /ou extérieure, état, tendance et dynamique, modifications techniques pour améliorer.

III. Société, démographie, activités économiques et groupes d'intérêt

3.1 Histoire régionale et historique du site

3.2 Dynamique démographique et foncière

3.3 Dynamique des activités économiques

3.4 Identifier les principales parties prenantes

Quels sont les utilisateurs de ces ressources ? Quelles sont les conditions sociales et comment varient-elles entre les groupes ? Niveau d'éducation. Dotations individuelles. Pratiques d'exploitation (quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?) Qui possède l'espace support des ressources et les droits d'accès (exploitation) aux ressources ?

3.5 Déterminer les intérêts, l'importance et l'influence des acteurs : la gestion effective

Perception par les acteurs des ressources (richesse) et évolution ?

Quels sont les profits ? Pour qui ? Quels sont les alternatives ? Existe-t-il des conflits avec la préservation patrimoniale ? Qui a le pouvoir ? Qui prend les décisions ? Existe-t-il des divisions politiques ? Quels sont les rôles des individus extérieurs et des institutions ? Légitimités ? Quels processus de décisions ? (dominants, écartés) Lieux de décisions ? Quels est le cadres des actions réalisées (réglementaires, institutionnel, techniques) Quels sont les réseaux sociaux ? Les nœuds des réseaux ? Les marginaux ? Les absents ? Rôle des réseaux, Quels sont les points de vue des acteurs sur les autres acteurs ? Quelles règles d'usage des ressources existent (réglementation) ? Sont-elles appliquées ? Quels changements ont eu lieu ces vingt dernières années ?

3.6 Etablir les stratégies d'implication des acteurs dans le projet : gestion intentionnelle

Contexte du projet

Perception du projet par les acteurs primaires secondaires et extérieur. Position par rapport au problème/projet (bénéficiaire, conflits d'intérêts) Impact prévisible ou potentiel du projet sur le type d'acteurs (classement) Priorité d'action (classement) Evaluer la capacité des différents acteurs ou groupes à participer au projet Quels ressources (informations) les acteurs peuvent ils probablement mettre à disposition du projet ? Déterminer le processus décisionnel et identifier les interlocuteurs du projet Quels changements dans la logique d'acteurs peuvent améliorer la situation ? Quelles interventions peuvent amener ces changements ?

IV. Politiques publiques, (sectorielles, environnementales et aménagement du territoire) cadre légal et processus institutionnels

4.1 Le cadre légal et ses perspectives d'évolution

4.2 La gouvernance territoriale

4.3 Les articulations locales, régionales, nationales

Annexe 3 : Grille d'entretien

Présentation : Activité professionnelle, origine, classe d'âge, formation, autres activités sur le marais avec qui, où, quand, comment, depuis quand, quelles sont vos **responsabilités** sur le territoire ?

Le marais l'eau et les ressources naturelles: Pour vous, quels sont **les éléments** qui composent le marais ? Selon vous, quels sont les **enjeux de l'eau** sur le secteur ? Est-elle bien ou mal gérée ? Est-elle d'une quantité et qualité suffisante ? Finalement, à quoi sert le marais ? Qu'apporte-t-il à la commune ? Et aux propriétaires ? Pensez-vous que le marais soit en **bonne santé** ? Qu'en est-il de la roselière ? Et des sansouires, des prairies, des plans d'eau ? Quelle est leur **évolution respective** ? Qu'en est-il des populations de canards ? Et des sangliers, des espèces protégées ? Quelle est leur évolution respective ? Pensez-vous que le marais dans son ensemble soit **menacé** ? Est-il **menaçant** d'une quelconque façon ? Est-il **important de préserver** le marais ?

Activités dans le marais : A **qui appartient** le marais ? Pouvez-vous me décrire votre activité dans le marais, vos pratiques ? Finalement, quelles sont vos périodes de présence dans le marais au cours de l'année ? Allez-vous souvent sur la rive opposée de l'étang ? Quand y êtes-vous allés pour la dernière fois ? Pouvez-vous me décrire **l'évolution de votre activité** ? Selon vous, quel est son **effets de votre activité** sur le marais ? Et sur votre (ressource) ? Essayez-vous de **changer l'évolution** actuelle du marais ? Et des autres composantes ? Que faites-vous concrètement pour éviter la dégradation du marais ? De quoi auriez-vous **besoin** en particulier ? Quelles **actions** proposeriez-vous pour améliorer l'état du marais ? De l'eau, et des autres (ressources) ? Comment définiriez-vous votre **marais idéal** ?

Autres acteurs et processus de décisions : **Qui** selon vous **dégrade** le plus le marais ? Qui selon vous **préserve** le plus le marais ? Qui est en fait **concerné** par la gestion de l'eau ? A

qui **appartient l'eau ? Qui gère l'eau ? Qui décide ?** Selon vous, qui devrait être responsable du bon fonctionnement du marais ? Quels sont les **conflits** liés au marais ? Quelles en sont les causes ? Quels sont les inconvénients et les avantages de ces conflits ? Des gens **s'opposent-ils à vous** ou vos actions ? Comment réagissez-vous ? Des gens **coopèrent-ils** avec vous ? De quelle manière ? Avez-vous des ententes particulières avec d'autres personnes ? D'après-vous, quelles **perceptions** ont les autres usagers et propriétaires **de vous ? Et de votre activité ?** Pensez-vous qu'il existe une politique de concertation ? **Comment se prennent les décisions ?** En êtes-vous satisfait ? Avez-vous envie de décider ? Est-il important d'impliquer un maximum d'acteurs dans le processus de négociation ? Selon vous, dans le processus actuel de négociation, des personnes sont elles manquantes ? D'après-vous, quelles **perceptions** ont les autres usagers et propriétaires **du processus actuel de négociation ? Et du plan de gestion** en tant que tel ? Pensez-vous que les acteurs ont aujourd'hui une vision commune des problèmes ? Et des solutions ?

Contexte global : Connaissez-vous les **structures engagées** pour la préservation des marais ? Qu'en pensez-vous ? Que vous évoque le terme **biodiversité** ? Et le terme **patrimoine** ? Qu'implique pour vous le **développement durable** ? Que pensez-vous des **mesures contractuelles** qui ont été, qui sont mises en place dans le marais ? Que pensez-vous de **Natura 2000** ? Selon vous, comment s'intègre le plan de gestion dans tout cela ? Et votre activité ?

Prospective : D'après-vous quels ont été les **principaux changements** du marais ces cent dernières années ? Quel est votre **point de vue** sur ces changements ? Selon vous, quels sont les événements passés qui ont le plus conditionné l'état actuel du marais ? Comment voyez-vous **évoluer le marais dans le futur** ? Et dans les dix prochaines années ? Quels sont les **problèmes et conflits futurs** au niveau du marais, à l'échelle régionale, nationale, internationale ?

Annexe 4: Perceptions des acteurs et positionnement par rapport au plan de gestion de l'étang de Vendres

Acteurs	Se présente comme	Perçu par les autres comme	Porte-parole de	Porte-voix de	Perception du projet	raisons	Position par rapport au projet	Impact du projet	Priorité d'action
Association Patrimoine et Nature (II)	Les défenseurs de l'étang	Peu important en perte de pouvoir	Des activités traditionnelles	Chasseurs publics de Vendres	+	assure leur légitimité à agir sur l'étang en tant qu'éco garde	Bénéficiaire	Relance la dynamique que l'association avait perdue	Les travaux chez un propriétaire privé. et les assèchements
Eleveur A (I)	Un businessman influent	Une personne influente par ses relations	Son activité économique	GGP	+	légitimé dans l'exploitation des terres	Bénéficiaire	Exploitation des prés salés, coût en clôtures	Veille à ce que les niveaux d'eau ne soient pas trop hauts pour ne pas inonder les terres qu'il exploite
Chasseurs communaux de Vendres (I)	Des amoureux de la nature	Les responsables des dégâts	De la tradition de chasse		+	l'amélioration de la roselière et des populations de canards	Bénéficiaire	le territoire de chasse s'est agrandi par la convention d'usage passée avec le C.E.L.R.L.	Mise aux normes de la station de lagunage
Chasseurs privés (I)	Des amoureux de la nature	/	De la tradition de chasse	/	+	l'amélioration de la roselière et des populations de canards	Bénéficiaire	Plus de gibier pour la chasse	Qu'on ne les empêche pas de chasser à cause de Natura 2000
Grands propriétaires 1, 2, 3) (I)	Des amoureux de la nature	Des propriétaires conscients des problèmes	De la tradition de chasse	Chasseurs privés	+	la chasse avait perdu de la valeur par la disparition de la roselière et des canards, peur d'expropriation	Bénéficiaire	Accord pour des travaux, et études sur l'étang amélioration de leur chasse,	Mise aux normes de la station de lagunage et piégeage des ragondins
Gardes chasses (A et B) (I)	Des amoureux de la nature	De fins connaisseurs des marais	De la tradition de chasse et de pêche	Des propriétaires privés	+	Amélioration de l'état de l'étang (chasse, pêche)	Bénéficiaire	Amélioration de la chasse et la pêche par la circulation de l'eau qui diminue salinité eutrophisation et permet la montaison et la dévalaison des poissons.	Mise aux normes de la station de lagunage et piégeage des ragondins
Propriétaires du G.G.P. (I)	/	Des personnes qui se font rouler par l'éleveur	De l'utilité de la location des terres	De l'éleveur	+	Les prés exploités leur rapportent en location	Bénéficiaire	Plus de clôtures qui rendent les déplacements difficiles	Meilleurs passages des clôtures pour les chasseurs et promeneurs (plus ou moins réalisé)
C.E.L.R.L. (ext)	Des défenseurs de la zone humide	L'état qui veut récupérer des terres et qui entretiens des rapports privilégiés avec certaines personnes politiques	La restauration du milieu	De l'état	+	La somme destinée à l'expropriation peut être utilisé différemment	Bénéficiaire	Relation tendues avec les propriétaires de l'A.F.A. qui pensent que les terrains achetés par les institutions publiques ne doivent pas servir qu'à une seule personne	Réaliser les travaux chez un propriétaire privé pour améliorer la vidange du centre de l'étang

C.E.N.L.R. (ext)	Des défenseurs de la zone humide, prestataire de services	Des « écolos »	De la défense de la nature	/	+	Amélioration de l'habitat d'espèces protégées, zone d'étude intéressante et potentialité de mission confiée par le S.M.B.V.A.	Bénéficiaire	Retour du Butor étoilé et possible mission lié à la poursuite des travaux débutés par le programme Life	Gestion de leur acquisition en prés salés
S.M.B.V.A. (ext)	Des défenseurs de la zone humide	Un mélange entre des élus, écolo,	Restauration de la zone humide	Du CENLR	+	Prouve qu'il peut gérer et qu'il a une légitimité à le faire	Bénéficiaire	Accord plus ou moins bon avec les différents acteurs, gestion de la vanne du Chichoulet, montage de Docob Natura 2000	Réaliser les travaux chez un propriétaire pour vider le centre de l'étang et réaliser un assèchement plus ou moins prononcé.
Grands propriétaires (4 et 5) (I)	Des amoureux de la Nature très occupés	Des propriétaires peu coopératifs et commerciaux	De l'activité économique qu'est la chasse	/	-	la chasse avait perdu de la valeur par la disparition de la roselière et des canards, peur d'expropriation	Bénéficiaire	Peur de l'expropriation, respect de la propriété privé	Meilleurs informations et demande d'autorisation pour pénétrer sur leurs terrains, mise aux normes de la station de lagunage et piégeage des ragondins. Ils sont contre l'assèchement
les chasseurs Lespignanais (II)	Des amoureux de la Nature	Rôleur jamais satisfaits	De la tradition de la chasse	/	-	Accès à l'étang et chasse de terre rendus difficiles par les clôtures de l'éleveur ; peur que les niveaux d'eau ne soient pas suffisants pour l'ouverture de la chasse	Désavantagée	Plus de clôtures au niveau des prés	Meilleurs passages pour les chasseurs (plus ou moins fait), pas d'interdiction de chasse due à Natura 2000. Ils sont contre l'assèchement.
Propriétaires de L'A.F.A. (I)	Des propriétaires privés spoliés	Rôleur jamais satisfaits	Des droits de la propriété privée et de la tradition	/	-	Occupation de leur propriétés privées, peur du surpâturage, non respect des traditions (sans clôtures)	Désavantagée	Plus de clôtures et prévision d'un procès contre l'éleveur	Révision des conditions d'exploitations prévues dans le plan de gestion
Mairies de Lespignan et Vendres	Concernés par les problèmes de crues et d'état du marais pour les activités économiques	Désintérêt pour la zone humide en dehors des risques d'inondations	Sécurité des biens et des personnes	/	0	Les mairies ne souhaitent pas actuellement s'investir sur l'étang et les prés salés du aux problèmes politiques à Vendres et le désintérêt à Lespignan.	0	Les usagers leur reprochent de ne pas prendre position (pour les prés salée pour Lespignan et de ne rien faire pour le lagunage à Vendres)	A Vendres le lagunage Nord va devenir une station d'épuration, des projets sont en cours pour le lagunage sud qui pose le plus de problèmes sans qu'on sache quelles mesures seront prises.

Légende : (I) acteurs principaux, (II) acteurs secondaires, (Ext) acteurs extérieurs

Annexe 5 : Perceptions des acteurs et positionnement par rapport au plan de gestion de l'écomplexe du Charnier-Scamandre.

Acteurs et type	Se présente comme	Perçu par les autres comme	Porte-parole de	Porte-voix de	Perception du projet	Raisons	Position par rapport au projet	Impact du projet	Priorité d'action
Exploitant de roseau A (I)	Défenseur d'une coupe respectueuse de la roselière	Les plus viables et qualité du travail de fauche	Activités économiques	Exploitants et marchands de roseaux	+	bénéficie d'un contrat Natura 2000	Bénéficiaire	La roselière se porterait mieux il pourrait assécher les marais	Appliquer le plan de gestion, concerter sur de plus petites parties
Eleveur (I)	Manadier protecteur de la nature Président de l'A.S.A.	Consensuel mal vu par les chasseurs	Exploitants agricoles de l'amont	Agriculteurs	+	Eviter les entrées d'eau par les chasseurs dans ses pâturages des courrégeaux	Bénéficiaire	Riziculteur mécontent d'être concertés indirectement	Que les gens s'impliquent plus, ils ne s'investissent que lorsqu'ils sont mécontents
Chasseurs Communaux (I)	Les premiers défenseurs de l'environnement	A l'origine de la mauvaise gestion	Activités traditionnelles	Chasseurs	-	Peur de Natura 2000 Le plan de gestion serait le cheval de Troie des « écolos »	Peu bénéficiaire	L'assèchement de la roselière l'été limiterait les herbiers donc l'attrait pour le gibier d'eau à l'ouverture de chasse.	Lutter contre les ragondins
S.M.G.P.C.G. (I)	Porteur d'une vision globale de la gestion du site	Acteur mal vu car trop « écolo » et « castrateur »	Biodiversité, Roselière, Etangs	/	+	Porteur du projet, leur crédibilité repose là dessus	Bénéficiaire	Reprendre le contact avec les acteurs dont ils se sont éloignés depuis presque 4 ans	Sensibilisation par rapport à l'avifaune sensible en particulier les hérons pourprés, la jussie et les baccharis
Exploitant de roseau B (I)	Défenseur de la tradition	Acteur peu vu qui fauche	Roselière et coupe artisanale	Exploitants de roseaux	+ et -	Peur de Natura 2000 Peur interdiction de la coupe	Bénéficiaire	Pouvoir obtenir plus de botte sur la parcelle qu'il exploite	Sensibilisation sur les ragondins les baccharis...
Garde champêtre (I)	Faisant du lien entre acteurs locaux	Nouvel acteur discret qui devient incontournable	Roselière	Usagers	+ et -	Absent lors des négociations du plan de gestion	Il n'est pas toujours d'accord avec ce qui est préconisé	Actuellement il suit le calendrier hydraulique du plan de gestion sans le savoir, mais il gère en fonction de ce qui est possible de faire.	Agir contre la jussie et les ragondins
Exploitant de roseau C (I)	Garant de la valorisation économique de la roselière	Acteur peu vu mais qui achète des récoltes, loue et gère beaucoup	Activités économiques	Professionnels du roseau	-	Reconnait l'utilité des travaux hydrauliques mais il dit savoir gérer sans le syndicat mixte.	Peu Bénéficiaire	La vente des parasols nécessitant peu de roseau ils peuvent continuer les ventes même s'il y a une mauvaise année,	La priorité serait de brûler contre la pyrale et piéger les ragondins
Exploitant de roseau D (I)	Des coupeurs expérimentés de roselière	Coupeurs pas très propres mais rapides	Activités économiques	Exploitants de roseaux	-	Ils sont contre le syndicat mixte qui a critiqué leur usage de la machine de coupe	bénéficiaire	Ils pourraient sécher les marais pour moins les abîmer avec leur machine	Lutte contre les ragondins, brûler le chaume
Exploitant de roseau E (II)	Coupeur manuel et fin connaisseur de la roselière	Dernier des sagneurs (coupeur manuel)	Roselière, gibier et activité traditionnelle	Exploitants de roseaux	-	il n'a pas été concerté et donc il n'est pas d'accord sur les travaux réalisés, impression qu'on leur a imposé et reproche les avantages	bénéficiaire	Mécontent des travaux sur le barrage de Sibérie et les curages qu'il considère comme inefficace (c'est de l'argent jeté en l'air)	La concertation serait utile mais tout le monde resterait sur ses positions, le centre de Scamandre a proposé des travaux « horribles », il n'y a pas grand-chose à refaire, il faut juste un peu de bonne volonté il

						financiers perçus par les gros exploitants			n'y a pas besoin de beaucoup de moyen financier
Propriétaires privés (I)	Garants du maintien du milieu naturel	Responsables de l'endigue- ment mais agents de développe- ment	Rentabilité économique du foncier	Propriétaires	-	Endigués, ils font leur gestion, contre Natura 2000 et le syndicat mixte considéré comme le bras armé de l'Europe et de l'Etat	Non bénéficiaires car endigués	Démonstration de l'impossibilité d'un accord collectif et que les réunions publiques ne mènent nulle part sinon à perdre son temps	Laisser les privés gérer car ils gèrent bien, ils connaissent les marais.
Mairie de Vauvert (II)	Responsable de la gestion et valorisation du communal	Acteur absent Pratiquant l'immobili- sme	Activités économiques	usagers	-	Ne veulent pas laisser la gestion de ce territoire au conseil général, contre Natura 2000 qui pourrait leur être reproché par les chasseurs aux prochaines élections	Non bénéficiaire	Le conseil général à un souhait plus marqué de s'occuper des marais or il s'agit du bord politique opposé ça pourrait leur être favorable à la prochaine élection	Jussie et ragondins mais de leur côté avec leurs moyens
Riziculteurs (II)	Financier du canal d'irrigation de Capette	Pollueur de l'étang du Scamandre	Canaux et ouvrages hydrauliques	Exploitants agricoles	-	Pas concertés directement, Peur qu'on leur prenne « leur » eau au moment où ils en ont besoin. préfèrent l'arrangement informel avec l'A.S.A.	0	Pas d'impact direct	Jussie et ragondins
Pêcheurs (I)	Gestionnaires de la ressource piscicole	Acteur peu vu, mais qui agit pour le milieu	Ressource piscicole	Pêcheurs professionnels	+ ou -	Donnent pas leur opinions par peur de représailles sur leur matériel, donnent des conseils sur la gestion	Peu bénéficiaire	la variation fréquente du niveau d'eau supposerait plus de travail pour recaler les filets, ils n'ont pas vraiment donné leurs conditions en termes de niveau d'eau	Lutte contre les ragondins et la pollution de l'étang du Scamandre par la rizière de M. Roche

Légende : (I) acteurs principaux, (II) acteurs secondaires, (Ext) acteurs extérieurs

DIAGNOSTIC SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DES ROSELIERES DE VENDRES ET DU CHARNIER-SCAMANDRE POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN JEU DE ROLE DANS UNE APPROCHE DE MEDIATION TERRITORIALE

RESUME

Ce rapport présente la synthèse des diagnostics socio-environnementaux de deux zones humides du sud de la France, dominées par le roseau commun (*Phragmites australis*). Ils ont été réalisés à partir d'une revue des plans de gestion et d'entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux. Les objectifs étaient de préciser l'état et la dynamique des ressources renouvelables, le contexte social (droits d'accès, usages et perceptions), le niveau de concertation actuel et les logiques d'acteurs, afin de décider de la stratégie de mise en œuvre d'un jeu de rôle dans une approche de médiation territoriale. Sur l'étang de Vendres, cette approche organisée par le syndicat mixte devrait permettre de renforcer la concertation sur la gestion hydraulique et d'apaiser le conflit sur la gestion d'usage des prés salés voisins de la roselière. Dans l'éco-complexe Charnier-Scamandre, la concertation développée lors de la définition du plan de gestion est interrompue depuis plusieurs années suite à un différend politique entre les deux collectivités locales en charge des marais. Aucune structure collective ne semble désormais disposer de la légitimité nécessaire pour rassembler les acteurs. Il est proposé que le CEFÉ soit le porteur de la mise en œuvre du jeu de rôle pour permettre de favoriser la réflexion globale autour de ce territoire, en préparation à la concertation locale qui devrait être relancée prochainement.

Mots clés : diagnostic socio-environnemental, approche participative, plan de gestion, jeu de rôle, médiation, zone humide, roselière,

SOCIO-ENVIRONMENTAL STUDY OF THE REEDBEDS OF VENDRES AND CHARNIER-SCAMANDRE TO IMPLEMENT A ROLE-PLAYING GAME IN A TERRITORIAL AND ENVIRONMENTAL MEDIATION APPROACH

ABSTRACT

This report is the synthesis of the socio-environmental study of two wetlands dominated by the common reed (*Phragmites australis*) and located in Southern France. They were based on semi-directive interviews of local actors and a management plan review. The goals were to establish the state and the dynamics of the natural resources, the social context (access rights, uses, and perceptions), the present participation levels in the dialogue approach and the logics of actions of the stakeholders, aiming to implement a role-playing game in a territorial mediation approach. In the Vendres wetland, organised by the "Syndicat Mixte", this approach should reinforce the dialogue process on the water management and should help to resolve the conflict related to the bull grazing of the salt meadows located in the vicinity of the reedbed. In the Charnier-Scamandre wetland, the dialogue approach that took place during the management plan process was stopped by a political disagreement between the two local institutions in charge of the wetland. Presently, no collective body seems to have enough social legitimacy to bring together the stakeholders. We suggested that the CEFÉ should carry out the role-playing game approach to facilitate the collective reflection on the management of this territory, in preparation of the dialogue process that might be relaunch soon.

Key words: socio-environmental study, participatory approach, management plan, role-playing game, mediation, wetland, reedbed.